

ATTENTAT À LA BOMBE À AMMAL (BOUMERDÈS)

UN GENDARME BLESSÉ

page 4

AGRESSION DE L'ANCIEN CHEF DE SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI-OUZOU

Les auteurs en détention préventive

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1446 Vendredi 16 - Samedi 17 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FORMATIONS POLITIQUES ET ASSOCIATIONS



Mehal : «L'accès aux médias lourds est libre»

Page 5

LE SG DU FLN ÉPINGLE SES ALLIÉS DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE ET LA FRANCE

BELKHADEM TEND LA MAIN AUX REDRESSEURS



L'ombre du conflit interne qui ronge le FLN a une fois encore plané sur les travaux de la 5^e session ordinaire du comité central (CC). Les « redresseurs », même s'ils ont boycotté les travaux comme c'est le cas depuis qu'ils sont entrés en dissidence, étaient bel et bien présents à travers, notamment, le discours prononcé à l'occasion par le secrétaire général.

Lire en page 3

PH : APS

LE SYNDICAT DÉPLORE LA MOUTURE DU NOUVEAU STATUT PARTICULIER

L'UNPEF prépare sa contre-attaque

Lire en page 5

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DES RETRAITÉS



Des députés interpellent le gouvernement

Lire en page 5

SYRIE, CONDAMNATION DE LA RÉPRESSION À L'ONU

Volte-face à la russe

page 10

Repères

70

hectares d'arboriculture fruitière ont été affectés, à Médéa, par le feu bactérien dont la progression "inquiétante", selon les responsables du service de protection des végétaux du secteur de l'agriculture.

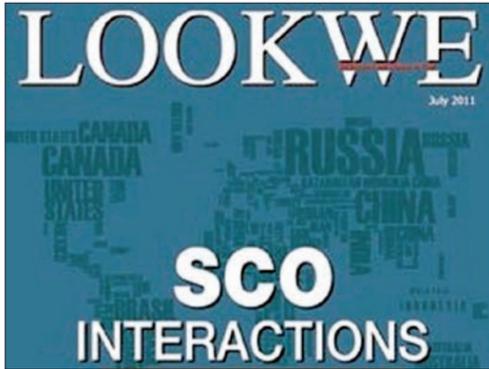
30.000

palmiers-dattiers seront plantés dans la wilaya de Khenchela au titre d'un programme initié par la Direction des services agricoles.

5

milliards DA est le montant de l'enveloppe allouée par la Direction de l'urbanisme et de la construction de Constantine pour "relookage profond" de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Un numéro spécial Algérie dans une revue chinoise



La revue chinoise Lookwe a consacré un numéro spécial à l'Algérie, à l'occasion du 57 anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 54, dans lequel elle a abordé divers aspects de l'activité socio-économique de l'Algérie. Dans une interview accordée à la revue chinoise, l'ambassadeur d'Algérie à Pékin, M. Hassane Rabehi, a indiqué que ce numéro se veut une "fenêtre ouverte" sur un pays à l'histoire riche et aux cultures et coutumes variées. Il a souligné que les relations algéro-chinoises ont, de tout temps, été imprégnées du sceau de l'amitié et de la fraternité. L'ambassadeur algérien a rappelé, dans ce cadre, que la Chine a été l'un des premiers pays à avoir reconnu l'Algérie en 1958, au moment même où les Algériens luttent encore pour l'indépendance de leur pays. Evoquant les relations de coopération économiques et commerciales entre les deux pays, M. Rabehi a relevé que plus de 40 compagnies chinoises activent actuellement en Algérie

dans les domaines de la construction, des télécommunications, de l'hydraulique, des mines, de l'énergie et des transports. Il a, par ailleurs, noté que nombre d'étudiants algériens poursuivaient leurs études en Chine (dont beaucoup ont bénéficié d'une bourse d'études), ajoutant que la langue chinoise est enseignée dans 3 universités algériennes. Alger et Pékin étant liées par deux vols hebdomadaires assurés par Air Algérie, M. Rabehi a invité les compagnies chinoises à venir investir dans le secteur du tourisme en Algérie.

Des médicaments en surfacturation

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a indiqué mardi à Laghouat que 38 médicaments sont surfacturés, le coût réel de ces produits ayant ainsi été augmenté de 94 millions de dollars supplémentaires. «Après le contrôle de 38 médicaments, nous avons découvert un impact financier estimé à 94 millions de dollars par rapport aux prix en vigueur à l'échelle internationale», a fait savoir M. Ould Abbès dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection à Laghouat. Le fait de dévoiler ces chiffres va «inciter certaines parties à agir», car cela «touche des intérêts connus», a souligné le ministre qui dit «assumer la responsabilité de ces déclarations». Le problème des médicaments «a été réglé», a souligné le ministre, ajoutant que le dossier de la surfacturation «se trouve au niveau des ministères des Finances et de la Justice et du secteur des douanes». A une question relative à la loi sur la santé, le ministre a fait savoir qu'elle était «en cours d'élaboration». Le ministre de la Santé a inauguré, lors de sa visite à Laghouat, une polyclinique et posé la première pierre d'un centre de protection maternelle et infantile dans la commune d'Aflou.



Notre cèdre intéresse les Américains



L'université d'Arizona (Etats-Unis) est «en quête d'un partenariat» pour ouvrir en Algérie un laboratoire de recherche rattaché à cette université», a indiqué mardi à Batna le Pr Ramzi Touchan, chercheur au laboratoire de cet établissement universitaire américain. Rencontré en marge du séminaire international sur le phénomène de dépérissement du cèdre de l'Atlas qui s'est tenu à Batna, cet universitaire a précisé à l'APS que ce futur laboratoire effectuera des recherches sur les changements climatiques touchant cette partie de la Méditerranée et assurera la formation d'étudiants algériens dans ce domaine. L'ouverture de ce laboratoire permettra de réaliser une étude circonstanciée sur le patrimoine forestier de chaque région d'Algérie et d'étudier les effets de la sécheresse sur le dépérissement du cèdre en recourant à la technique d'étude des cercles de croissance de l'arbre, a-t-il ajouté. Le même chercheur a fait part d'une de ses

contributions à l'adresse de l'Union européenne, consistant en la présentation d'un projet destiné à étudier sur une période de cinq ans les changements climatiques et leurs impacts sur les cycles de sécheresse qui frappent les pays du bassin méditerranéen, dont l'Algérie et le Liban. Il s'est également dit «disposé à transmettre aux chercheurs algériens les différentes expériences, à travers des programmes de coopération commune avec les universités algériennes».

Dixit

Nacer Mehal :



«L'adoption du projet de loi organique relative à l'information va introduire beaucoup de nouveautés dans le paysage médiatique national, à commencer par l'ouverture de l'audiovisuel au capital privé national. Cette avancée est à inscrire au programme des réformes politiques initiées par le président de la République (...). Ces réformes tendent à consolider la démarche démocratique et l'ouverture de nouveaux horizons dans l'exercice des libertés collectives et individuelles.»

Il réalise l'interview la plus longue du monde



Dimanche matin à 10h, en Australie, le journaliste Richard Glover a interviewé l'écrivain Peter FitzSimons durant 24 heures d'affilée. L'entretien ne s'est terminé que le lendemain à 10h. Il a ainsi battu le record du monde de la plus longue interview détenu jusqu'à présent par l'Espagnol Pedro Ruiz qui avait réalisé un entretien de 12h30 en 2009. En s'asseyant devant l'animateur radio de l'ABC Sydney, Richard Glover, Peter FitzSimons ne s'attendait pas à ce que cela dure 24h. Il était prévenu qu'il s'agissait de battre un record du monde, mais il ne doutait pas qu'il tiendrait une journée entière devant le journaliste. Ensemble, ils ont pris le temps d'aborder en profondeur de multiples sujets, explique le *Sydney Morning Herald*. Derrière ce record impressionnant se cache pourtant des règles simples. En effet, il suffisait à l'animateur de ne pas répéter les questions et de ne pas faire intervenir une autre personne dans la discussion. Ils ont parlé d'Histoire, des expériences de l'auteur, tout cela pour construire une conversation de 24 heures. Au terme de ce record, les deux interlocuteurs n'ont pas caché la grande fatigue dont ils avaient souffert pendant cet entretien.

La mode aux lunettes sans verres !

A Hong Kong et dans plusieurs autres pays asiatiques, il est du dernier chic de porter des lunettes... sans verres !

Ceux qui ont des lunettes ne voudraient pas en



porter et ceux qui n'en n'ont pas besoin en portent... En effet, si vous alliez vous balader dans les rues de Hong Kong, Tokyo, Pékin ou Séoul, vous croisez sans doute des gens portant des montures de lunettes en plastique

vivement coloré... mais sans verres ! Ces gens n'ont pas besoin de correction, ils suivent juste la dernière mode ! Les couleurs de ces lunettes sont souvent vives et en accord avec les habits ou la tenue de leur porteur. Pour ceux qui doivent porter des lunettes tous les jours, il semble bizarre que quelqu'un veuille s'imposer de porter ça sur le visage. Mais selon la populaire femme de radio Chu Fun, ces lunettes présentent de nombreux avantages. Non seulement elles sont un accessoire tendance, mais elles permettraient aussi de cacher les cernes quand on a pas le temps de se maquiller le matin, ne se couvrent pas de buée et ne se coincent pas dans les faux cils ou le mascara. Elle-même reconnaît en avoir quatre paires, de couleur noire, rose, rouge et violet. Interrogé par le site Oddity Central, Raymond Chan, un infirmier de Hong Kong, affirme que les lunettes font paraître ses yeux plus grands..

LE SG DU FLN ÉPINGLE SES ALLIÉS DE
L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE ET LA FRANCE

Belkhadem tend la main aux redresseurs



Abdelaziz Belkhadem, SG du FLN.

L'ombre du conflit interne qui ronge le FLN a une fois encore plané sur les travaux de la 5e session ordinaire du comité central (CC). Les « redresseurs », même s'ils ont boycotté les travaux comme c'est le cas depuis qu'ils sont entrés en dissidence, étaient bel et bien présents à travers, notamment, le discours prononcé à l'occasion par le secrétaire général.

PAR KAMAL HAMED

Abdelaziz Belkhadem a, à cet effet, laissé de côté le langage dur à l'égard des redresseurs puisqu'il a surtout prôné un discours d'unité et de réconciliation. « Nous devons multiplier les initiatives pour mettre fin à cette situation de colère qui prévaut chez les militants car ce sont nos frères dans le militantisme et nous avons œuvré par des moyens divers pour les réintégrer afin qu'ils exposent leurs points de vue dans un cadre organique et lors des réunions du comité central, mais toutes ces tentatives n'ont pas donné de résultats » a notamment, indiqué Belkhadem se distinguant ainsi de ses discours précédents où il ne manquait pas de narguer les animateurs du Mouvement de redressement et d'authenticité en soulignant, au mois de juillet dernier, devant le

CC que « ce dossier est clos ». D'ailleurs, comme pour confirmer son inclination en faveur de la réconciliation, il dira encore : « Nous étions et nous demeurons des partisans de l'unité et plus soucieux pour que le FLN, avec ses dirigeants, ses cadres et ses militants, soit une seule force cohérente afin de consacrer le leadership de notre parti lors des prochaines joutes électorales et cela n'est possible qu'en délaissant les pratiques qui divisent les rangs... ». En somme le secrétaire général du vieux parti a tendu la main à ses détracteurs et, à ce titre, il a aussi souligné qu'« ils n'ont pas besoin d'investir le siège central du parti ou les mouhafadhas et les kasmars parce que ces lieux sont leurs demeures ». Il faut rappeler que les redresseurs ont menacé, il y a juste quelques jours lors de la conférence de presse animée par Salah Goudjil le coordinateur national de ce mouvement de contestation, qu'ils projetteraient d'occuper le siège national du parti et de collecter des milliers de signatures de militants pour amener la direction du parti à accéder à leurs revendications en vue de trouver des solutions urgentes à cette crise qui menace le vieux parti alors que les élections législatives se profilent de plus en plus à l'horizon. Et c'est justement par rapport à cette importante échéance politique que Belkhadem a pondéré son discours en donnant l'impression d'être prêt à renouer langue avec Salah Goudjil qu'il a

d'ailleurs rencontré à deux reprises sans parvenir, il est vrai, à trouver un accord. Le premier responsable du FLN n'a pas manqué aussi d'adresser des mises au point à ses « alliés » au sein de l'Alliance présidentielle, en l'occurrence le RND et le MSP, qui ont égratigné le vieux parti ces derniers temps. Sans les citer nommément il va sans dire, puisqu'il s'est juste contenté de dire des « partis avec lesquels on est lié par un programme commun », Belkhadem a estimé qu'à travers ces attaques, qui véhiculent des propos mensongers sur le compte du parti, ces partis cherchent juste à attirer l'intérêt de l'opinion publique nationale pour espérer mieux se positionner sur l'échiquier politique. Poursuivant sur la même lancée il a épinglé ceux qui appellent à mettre le FLN

au musée. Des appels en ce sens sont allés se multipliant ces derniers temps et des députés ont même introduit un amendement dans le cadre du projet de loi sur les partis afin d'interdire l'instrumentalisation des symboles de la Révolution algérienne, dont le sigle FLN. « Le FLN est un parti légal régi par les lois de la République (...) ». Belkhadem, qui a appelé à la mobilisation en perspective des législatives du printemps prochain, a aussi tiré à boulets rouges sur la France qui multiplie les initiatives et les actes tendant à glorifier le colonialisme alors que l'Algérie s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de son indépendance. Pour le patron du FLN l'ex-puissance coloniale fait ainsi dans la provocation.

K. H.

SOUS LA PLUME

Mobilisation dites-vous ?

PAR SORAYA HAKIM

La cinquième session du comité central s'est tenue sous la houlette du leader du doyen des partis. Une session qui s'inscrit au cœur des élections législatives de 2012 pour lesquelles il devra affûter ses armes mais aussi une session pour répondre à tous les détracteurs qui ont suggéré que le FLN soit remis.

Quelle offense pour Abdelaziz Belkhadem qui tape sur la table en affirmant que « ces gens-là se trompent lourdement, que c'est pour sûr le plus vieux parti mais c'est aussi celui qui

a le meilleur ancrage ». Et il rappelle, pour ceux qui l'auraient oublié, que c'est du FLN qu'est né le 1er Novembre. Un bon coup de pub pour la fibre nationaliste. Dans son discours, le SG du FLN « a invité » les redresseurs à poser les problèmes du parti dans un cadre organique. Le fait que ces derniers exposent leurs querelles sur la place publique n'est pas du goût du grand Manitou qui espère que les brebis égarées reviennent au sein du trou-

peau. Il reste partisan farouche de l'unité, la famille FLN a besoin de tous ses militants, somme toute un appel du pied pour enterrer la hache de guerre ? Pas si sûr... du côté de ses opposants qui ne reconnaissent plus en lui celui qui avait rassemblé en 2004. Ils sont plus que jamais déterminés à destituer la direction actuelle. Diantre, que ces antago-

nistes ont la dent dure ! Ils sont même décidés à se battre en duel dans la circonscription qu'il convoitera. C'est ce qu'on appelle du corps à corps. Après le volet dissidence, Belkhadem est passé au

registre des réformes et n'a pas manqué d'écorner deux partis, pourtant de l'Alliance présidentielle, le RND et le MSP qui, selon lui, ont dévoyé les réformes. Lui par contre se pose en géniteur des réformes qui sont une réponse aux attentes de la société de laquelle le FLN reste à l'écoute. C'est dire la démesure de l'ambition de l'homme qui espère un tantinet brigner la présidentielle. Il charge ses troupes, l'heure est à la mobilisation. En avant toute !

S. H.

YOUCEF YOUSFI À PROPOS DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE L'OPEP :

«Des décisions judicieuses»

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a déclaré que la décision des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) d'augmenter la production à 30 millions de barils par jour était « une décision judicieuse, en cohérence avec les données actuelles du marché pétrolier et conforme à la production réelle de l'organisation ».

Dans une déclaration à l'agence de presse koweïtienne diffusée, hier, le ministre a indiqué que l'organisation avait laissé son plafond de production (24,84 mb/j, excepté l'Irak) inchangé depuis décembre 2008 d'où, a-t-il précisé, la dernière décision de l'Opep d'augmenter le plafond de la production officielle en fonction de la production effective placée sur le marché.

M. Yousfi a ajouté que face aux développements du marché pétrolier mondial au cours des trois dernières années et à « l'incapacité des ministres de l'Opep de parvenir à un accord sur la hausse de son plafond de produc-

tion, certains pays membres ont procédé, à titre individuel, à une augmentation de leurs quotas, ce qui a conduit à une hausse du plafond de production à plus de 30 mb/j ».

M. Yousfi a ajouté, dans ce contexte, que les ministres du Pétrole de l'Opep avaient abouti lors de la réunion mercredi dernier à Vienne à la conviction que le plafond de 30 mb/j assurait les besoins du marché pétrolier mondial et les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Le ministre a affirmé que les participants avaient convenu de renforcer la surveillance du marché pétrolier durant la prochaine période et de tenir une réunion ministérielle urgente en cas de répercussions négatives sur les prix durant les quatre premiers mois 2012 qui « connaîtront une hausse de la demande de brut ».

Il n'a pas exclu, à cet effet, que l'Opep procède à l'avenir à des modifications sur son plafond de production si cela s'avère nécessaire.

I. A.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Promotions et distinctions pour 7.054 agents

Sept mille cinquante-quatre (7.054) fonctionnaires de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), tous grades confondus, policiers et agents civils, ont été promus, jeudi dernier à Alger, par la DGSN. C'est à l'occasion de la Journée de la police arabe que ces éléments de la DGSN, dont 333 femmes, ont été promus.

PAR AHMED BOUARABA

Lors de la cérémonie organisée à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a procédé à la remise de grades à certains promus, dont 14 commissaires principaux promus au grade de commissaire divisionnaire et 137 lieutenants promus au grade de commissaire de police. Le DGSN a également rendu hommage à des fonctionnaires à la retraite et des agents civils. Dans son allocution, le général-major Hamel a souligné que cette célébra-



Hommage aux policiers pour les sacrifices consentis.

tion intervient dans « une conjoncture marquée par divers défis sécuritaires, notamment celui du crime organisé transfrontalier. La lutte contre le crime organisé transfrontalier, nécessite le renforcement de la coopération arabe, l'intensification des efforts et l'association de toutes les parties dans cette lutte commençant par les citoyens, la société civile et les médias. Cela nécessite l'établissement de la coopération et la confiance entre le policier et le citoyen et le respect par le policier des droits de l'Homme lors de

l'exercice de ses fonctions», a mis en exergue le DGSN. Evoquant la 35e Conférence des directeurs généraux de police et de sécurité arabes, tenue les 7 et 8 de ce mois à Beyrouth, au Liban, le général-major a souligné qu'elle « a permis de présenter les expériences arabes, notamment algérienne, dans le domaine de la sécurité particulièrement en matière de police de proximité et d'information sécuritaire et leurs rôles dans la prévention des fléaux sociaux ». Il a, en outre, indiqué que cette rencontre a permis aux participants « de souligner leur détermination à lutter contre toute forme de crimes (...) et à coopérer et coordonner les efforts en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier ». Abdelghani Hamel a réitéré la détermination de la Police algérienne à « dynamiser la coopération arabe dans le domaine de la sécurité (...), renforcer les relations de coopération interarabe dans le domaine de la sécurité et mettre l'expérience algérienne à la disposition des frères arabes ».

2011, année particulière pour la Police arabe

Le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur a, dans une allocution lue en son nom par le directeur du bureau de la coopération internationale à la DGSN, souligné que la célébration, cette année, de la journée de la Police arabe « intervient dans une conjoncture délicate dans la région arabe qui a révélé que certains individus ne sont pas conscients de l'importance de la mission des dispositifs de sécurité ». Le SG a, dans ce sens, mis en évidence que : « Les événements qui ont secoué la région arabe ont démontré la grande importance de l'action sécuritaire, notamment dans un monde où la criminalité prend de l'ampleur sous l'effet de la mondialisation et où les tentatives ignobles des groupes criminels sont déjouées par les dispositifs de sécurité, convaincus de la conscience du citoyen de leur noble mission humanitaire ». Notons enfin que le commissaire principal, du commandement des unités républicaines, Lakhdar Dehimi, a au cours de la conférence de Beyrouth, été distingué pour le titre de meilleur policier arabe. Jeudi dernier, c'est la DGSN qui l'a honoré pour avoir donné le meilleur de lui-même rehaussant ainsi les valeurs du travail et de la compétence au sein de la Sûreté nationale.

A. B.

AGRESSION CONTRE L'ANCIEN CHEF DE SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI-OUZOU

Les auteurs en détention préventive

PAR LOUNES BOUGACI

Les services de sécurité de la wilaya de Tizi-Ouzou ont interpellé treize personnes impliquées, directement ou indirectement, dans l'affaire de l'agression contre l'ancien chef de la sûreté de wilaya, à la retraite. Il s'agit d'une agression ayant visé Y. A., ancien premier responsable du secteur de la police dans la wilaya de Tizi-

Ouzou ayant eu lieu la semaine écoulée à l'intérieur de son domicile situé au village Tala Allam, un kilomètre à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Suite aux investigations menées par les forces de police de la cinquième sûreté urbaine, les treize personnes ont été identifiées et présentées devant le parquet. Il s'agit de jeunes âgés entre 15 et 28 ans demeurant à Ath Douala et à Tizi Ouzou.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, neuf parmi les mis en cause ont été placés en détention préventive tandis que trois autres ont bénéficié d'une citation directe. Quant au dernier, il a été mis sous contrôle judiciaire. Les mis en cause avaient volé quarante millions de centimes, quatre cent cinquante euros et deux cent cinquante grammes d'or et avaient pris l'arme de la vic-

time. Tout cela a été récupéré auprès de l'un des malfrats. Ce coup de filet a été rendu possible suite à l'interpellation, par la police, d'un jeune en possession de dix millions de centimes au cours d'un contrôle effectué au niveau d'un barrage fixe situé à la sortie sud de la ville de Tizi-Ouzou. Le suspect a été identifié grâce à la description fournie par la victime. Les membres de cette bande seront poursuivis pour association de malfaiteurs, vol qualifié, vol d'une arme à feu sous menaces d'armes blanches, suivis de coups et blessures volontaires et recel d'objets volés.

L. B.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Un repentant condamné à trois ans avec sursis

PAR TAHAR OUNAS

Trois ans de prison avec sursis est la peine prononcée par le tribunal criminel près la cour de Boumerdès à l'encontre d'un repentant pour les chefs d'accusations d'adhésion à groupe terroriste et homicide volontaire avec préméditation. Le tribunal a également acquitté son frère poursuivi pour adhésion à un groupe terroriste armé et fabrication d'armes de guerre sans autorisation. La genèse de l'affaire remonte au mois de mars 2007, lorsque les services de sécuri-

té avaient arrêté le deuxième accusé suite aux informations faisant état de la collaboration de l'accusé avec les groupes armés activant dans la région de Sahel Boubrak. L'accusé avait avoué que son frère était derrière l'assassinat d'un policier en 2007, dans la localité de Benchoud, notamment en communiquant des informations aux terroristes sur les déplacements de la victime. Le repentant a avoué qu'il s'est rendu aux services de sécurité après avoir passé sept mois dans les maquis de Sidi Ali Bounab. Il a nié son impli-

cation dans l'assassinat de policier précité et le fait que les terroristes lui auraient offert une arme de type Semenov. Il a nié d'avoir participé dans des opérations terroristes.

Le même tribunal a condamné, mercredi dernier, le terroriste S. A., à une peine de trois ans de prison ferme assorti d'une amende de 100.000 DA pour les chefs d'inculpations de soutien aux groupes terroristes armés de l'ex-GSPC. Il approvisionnait les groupes terroristes de la série de Cap Djenet. Le procureur de la République avait requis une peine de 15 ans de prison. La même instance judiciaire a acquitté deux autres inculpés pour le chef d'accusation d'adhésion à un groupe terroriste armé. L'affaire remonte au mois de mai dernier, lorsque des terroristes ont volé une voiture et ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale au niveau d'un point de contrôle à Cap Djenet. Au cours de son interrogatoire, B. N. a reconnu qu'il était en collaboration avec les terroristes de la série de cap Djenet et avait été chargé de ramener un véhicule. Il a reconnu également qu'il est impliqué dans un réseau de soutien aux groupes terroristes écumant la région, mais en précisant qu'il n'a pas accepté de rejoindre les maquis. Il avoué avoir contacté les deux autres accusés pour leur proposer de collaborer avec les groupes terroristes, mais, ajoute-il, les accusés ont refusé sa proposition. Le même tribunal a reporté, par ailleurs, le procès de neuf autres terroristes en fuite.

T. O.

ATTENTAT À AMMAL

Un gendarme blessé dans l'explosion d'une bombe artisanale

Un gendarme a été blessé, hier matin, dans l'explosion d'une bombe artisanale à Ammal, localité distante de 30 km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. L'engin explosif, dissimulé en bordure de la RN 05, a été actionné à distance au passage d'une patrouille de la Gendarmerie nationale en route vers leur campement. En sus du gendarme blessé, un véhicule dudit corps de sécurité a été également touché par les déflagrations de l'explosion. Le gendarme blessé a été évacué vers l'EPH de Thénia. Notons que plusieurs actes et attentats terroristes ont eu

lieu, durant l'année en cours, sur la RN 05. Le dernier en date est celui perpétré contre une patrouille de la gendarmerie nationale à hauteur de Thénia, au mois de septembre dernier, faisant deux blessés, un gendarme et un citoyen de passage au moment de l'explosion. Il est également utile de rappeler que les forces de l'ANP ont réussi, la semaine dernière, à mettre hors d'état de nuire deux terroristes de l'ex-GSPC dans les maquis d'Ighoumrassen et d'Iouanoughen dans la localité des Issers. Au cours de la même opération six casemates ont été détruites.

T. O.

SÉCURITÉ DE L'OTAN Etroite collaboration avec l'Algérie

Le secrétaire général adjoint, chargé des affaires politiques et de la sécurité de l'Otan, Dirk Brangleman, a relevé jeudi à Alger l'existence d'une "très étroite collaboration" entre l'Algérie et l'Alliance atlantique dans plusieurs domaines d'activité. M. Brangleman a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, que l'état de la coopération entre l'Otan et l'Algérie a été passé en revue lors de cette rencontre. "Nous avons constaté qu'il existait plusieurs champs d'activité où nous entretenons une très étroite coopération", a-t-il souligné. Le secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques et de la sécurité de l'Otan s'était entretenu dans la matinée avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

APS

FORMATIONS POLITIQUES, ASSOCIATIONS ET ACCÈS AUX MÉDIAS LOURDS

Mehal : «L'accès aux médias lourds est libre»

L'accès aux médias lourds est libre aux formations ou associations légales. C'est ce qu'a affirmé jeudi, le ministre de la Communication Nacer Mahel qui répondait à des députés lors de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le représentant du gouvernement a assuré qu'« aucune loi ou instruction n'interdisait l'accès aux médias lourds à quelque formation ou association légale que ce soit ».

PAR SADEK BELHOCINE

Selon le ministre, « la couverture des activités des partis politiques par la télévision et la radio nationales, obéit à deux principaux critères ». Il s'agit, explique Nacer Mahel de « l'intensité des activités de ces partis et celui de la structure du journal télévisé, basée sur le temps imparti à chaque sujet », insistant sur le fait qu'il « n'y a aucune autorité qui s'ingère d'une quelconque manière dans le traitement de l'information par la télévision ». Pour autant, le premier responsable de la Communication note que « ceci, ne signifie pas que les activités des autres partis ne sont pas couvertes, à condition bien sûr qu'ils aient une existence légale et avertissent les services de la télévision suffisamment à temps », soulignant que la télévision nationale « appartient à tous les Algériens sans exclusion aucune » et « a une mission de service public qu'elle remplit



conformément aux clauses de son cahier des charges et il n'y a aucune préférence dans le

traitement de l'information de tous les jours ». Ces instructions ordonnent aux médias lourds nationaux (télévision et radio) d'assurer la couverture des activités de l'ensemble des partis et organisations nationales agréés, et leur ouvrir équitablement leurs canaux, « Nous sommes en train de travailler pour améliorer les choses à la télévision pour répondre aux exigences de tous les citoyens algériens et nous mettrons les moyens, l'organisation qu'il faut et assurerons la

formation adéquate pour atteindre les objectifs fixés », a conclu le ministre. Pour une fois, le ministre s'est abstenu de critiquer la TV et reconnu qu'elle « fait des efforts selon ses moyens » pour répondre au droit du citoyen à l'information conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi relative à l'information de 1990. « Dans la mesure du possible, la télévision nationale fait en sorte de ne rater aucun événement », a-t-il dit.

LOGEMENT AU PROFIT DES JOURNALISTES

La promesse de Nouredine Moussa

Est-ce encore une énième promesse ? La corporation des journalistes n'en finit pas à attendre la concrétisation du projet d'attribution de logements aux journalistes. Un projet soufflé et soutenu et ardemment défendu par Abderrachid Boukerzaza, alors ministre de la Communication. Le projet qui a nourri beaucoup d'espoir parmi les journalistes est tombé à l'eau avec le départ de Boukerzaza du gouvernement. Le projet semble avoir été remis au goût du jour si l'on se fie aux déclarations du ministre de l'Habitat et de la Construction, faites, jeudi, en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales. Un projet de réalisation de logements au profit des journalistes sera lancé prochainement, a annoncé Nouredine Moussa qui indique qu'il a engagé une discussion avec le ministre de la Communication sur le projet. « Nous avons bien avancé sur le dossier », a-t-il lancé fièrement, promettant « dans les semaines à venir d'autres informations qui vous (les journalistes) réjouiront ». Le projet a-t-il été déjà finalisé. Le ministre n'a pas été prolix sur le sujet. Son collègue du gouvernement et premier responsable du secteur de la Communication, Nacer Mahel, de son côté pose une condition pour que les journalistes puissent profiter de ce projet qui sera réalisé avec la participation de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP). « Ils doivent d'abord s'organiser », recommande-t-il

L'OUVERTURE DES MÉDIAS AUDIOVISUEL AU DÉBAT PLURIALISTE

Bientôt, du nouveau

La promesse a été faite, jeudi, par le ministre de la Communication lors de la séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales qui a rappelé, qu'en vue d'appliquer la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika relative à l'ouverture des médias audiovisuels au débat pluraliste, des mesures allant dans ce sens ont été prises « rapidement ». Le ministre a rappelé aussi dans ce sens que « depuis un certain temps de nouvelles émissions de débat politique à la Télévision nationale où sont invités tous les courants de pensées », traduisant ainsi dans les faits, une promesse faite auparavant. « C'est aujourd'hui chose faite », a-t-il lancé, non sans reconnaître que tout n'est pas parfait. « Il est vrai qu'on ne prétend pas avoir réglé tous les problèmes car ces émissions sont à améliorer avec le temps », a-t-il avoué, assurant que le programme de développement du secteur de l'audiovisuel national en cours « permettra à terme sans doute de mieux répondre aux besoins ».

Le premier responsable du secteur réitère une nouvelle fois qu'« il y aura une autorité de régulation dans le domaine après la promulgation de la loi relative à l'audiovisuel prévue par la loi organique relative à l'information » et assure également que des dispositions nécessaires ont été prises, depuis plusieurs mois, par les médias audiovisuels nationaux pour la mise en oeuvre pour traduire les instructions du président Bouteflika. Ces instructions ordonnent aux médias lourds nationaux (télévision et radio) d'assurer la couverture des activités de l'ensemble des partis et organisations nationales agréés, et leur ouvrir équitablement leurs canaux,

REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE DES RETRAITÉS

Des députés interpellent le gouvernement

PAR LARBI GRAÏNE

Trente-cinq députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont interpellé mercredi via le bureau de l'APN le gouvernement sur la situation sociale des retraités. Le député de Bouira, Ali Brahimi, a été mandaté par ses pairs pour déposer le document en question. « Nous demandons au Gouvernement d'exposer par devant l'Assemblée populaire nationale les mesures qu'il compte prendre pour rendre justice dans les plus brefs délais à cette catégorie de notre peuple » peut-on lire dans ce document intitulé « Résolution portant interpellation du Gouvernement ». Ce n'est pas la première fois que ce groupe de députés prend fait et cause pour cette catégorie sociale. Ils ont essayé en vain lors du vote de la loi de finances 2012 de faire adopter une proposition de revalorisation des pensions de retraite. « Nous revenons à la charge dans le but d'obliger le gouvernement à trouver une solution sérieuse qui rétablisse un tant soit peu la dignité de nos retraités et redonne à la CNR ses droits légitimes » soutient Ali Brahimi. « L'interpellation explique ce dernier est une procédure relativement extrême (venant juste après la motion de censure). » Et d'ajouter « elle est prévue par la Constitution et détaillée par les articles 65, 66 et 67 de la loi organique 99-02 régissant les rapports entre le Parlement et le Gouvernement ». Selon le député de Bouira le Bureau de l'APN devrait se réunir « dans les 48 heures suivant l'interpellation ». Après cette étape, ajoute-t-il, le gouvernement se doit de « convenir d'une date pour son audition devant la plénière de

l'Assemblée au sujet de cette interpellation. L'audition doit se faire dans les 15 jours suivant l'interpellation ». Ali Brahimi nous a même transmis les passages de la Constitution relatifs à l'interpellation du Gouvernement. La résolution évoque « près de deux millions de retraités » qui « souffrent aujourd'hui de pauvreté après avoir offert la fleur de leurs jours à l'économie nationale ». Et de dénoncer « plus de 600.000 retraités et ayants droit directs à la pension perçoivent moins de 15.000 DA,

soit des montants largement inférieurs au SNMG ». Tout en estimant le nombre d'ayants droit indirects à 91.000, les députés attribuent les causes de la dégradation de la situation des retraités au « niveau très bas des salaires dans le passé moyen et lointain », aux « deux révisions successives de la loi 83-12 » qui ont abouti à la « diminution du seuil minimum de la retraite à 75% du SNMG alors qu'il était de 100% ». Autre cause évoquée par la résolution « le gel depuis plusieurs années de l'indemnité de la femme à

charge ». « Ces dispositions d'austérité poursuit la résolution avaient été prises sous la dictée du Fonds monétaire international dans les années 90 ». Et de conclure « sur le même registre, le gouvernement avait créé, à la même période, les procédures de départ à la retraite avant l'âge, proportionnelle, etc, modes qui ont coûté à la CNR plus de cinq cent milliards de dinars sur lesquels le Trésor public ne lui a pas remboursé un seul centime ». L. G.

LE SYNDICAT DÉPLORE LA MOUTURE DU NOUVEAU STATUT PARTICULIER

L'UNPEF prépare sa contre-attaque

PAR MOKRANE CHEBINE

Trois corporations syndicales, affiliées à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), menacent de reprendre la contestation, si le ministère de l'Éducation nationale ne venait pas à abroger certaines dispositions du nouveau statut particulier des travailleurs du secteur. Il s'agit de la Commission nationale préparatoire des inspecteurs de l'enseignement primaire, la Commission nationale des enseignants-ingénieurs et la Commission nationale des enseignants certifiés, tous les trois affiliés au même syndicat autonome. En guise de contestation contre le projet de statut particulier, les inspecteurs du primaire menacent en effet de geler toutes leurs activités administratives, à l'instar de la désignation des directeurs d'établissements, de la réalisation d'infrastructures éducatives et l'inspection

des écoles. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, cette corporation syndicale appelle ses adhérents à se mobiliser contre « les tentatives de dispersion des rangs » et à rester attachés au projet de statut particulier proposé par les délégués de 18 wilayas, le 24 novembre dernier à Sidi Bel-Abbès. De son côté, la Commission nationale des enseignants-ingénieurs, tout en rejetant « la classification aberrante » de leur catégorie dans la nouvelle mouture du statut particulier, exhorte les autorités concernées à adopter des mesures justes et équitables pour tous les travailleurs en les classifiant au même échelon en adéquation avec leurs qualifications. Dans un communiqué rendu public, ce syndicat déplore le maintien des enseignants-ingénieurs dans le même échelon de classification, c'est-à-dire la 10-11. Enfin, la Commission nationale des enseignants certifiés ajoute son grain de sel, en dénonçant les nouvelles dispositions du

statut particulier des travailleurs du secteur de l'Éducation nationale. Dans leur plateforme de revendications, ils suggèrent un nouveau décret qui « reflètera le caractère stratégique » du secteur de l'Éducation nationale, la valorisation des différents diplômes du secteur et les promotions d'office pour toutes les corporations du secteur « suivant des mécanismes bien précis ». Donc, le secteur de l'Éducation nationale va renouer avec la contestation après une accalmie relative, rendue possible grâce au vote concernant la gestion des œuvres sociales du secteur, le 7 décembre dernier. L'UNPEF, tout en bannissant le recours aux grèves cycliques, a opté cette fois-ci pour une autre forme de protestation. En boycottant certaines activités importantes, ce syndicat autonome veut forcer la main au ministère de tutelle afin de réviser certaines dispositions de la mouture du nouveau statut particulier de la corporation. M. C.

EPE INDUSTRIELLES ORGANISÉES EN SPA

La Cosob propose l'ouverture des capitaux

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a proposé, dans le cadre de la réforme du marché financier, d'ouvrir le capital des entreprises publiques industrielles (EPE) organisées en sociétés par actions (SPA).

PAR RYAD EL HADI

« Nous avons identifié des pistes d'introduction en bourse des entreprises publiques organisées en sociétés par actions, relevant du secteur industriel », a déclaré le président de la Cosob, Nouredine Smail lors de la présentation des premiers résultats du plan de développement du marché financier algérien, rapporte l'APS. En général, les premiers résultats de cette réforme stratégique menée avec des experts internationaux, et financé en partie par le Pnud, ont fait ressortir quatre pistes pour développer le marché financier en Algérie, encore à la traîne.

La première option retenue à cet effet est de consolider par la Bourse les opérations de partenariat réalisées entre l'Etat et le public, l'objectif de cette proposition étant de céder au public, via la bourse, une partie des actions détenues par l'Etat ou par son partenaire straté-



gique, selon M. Smail. Le deuxième axe de cette réforme est de favoriser l'émergence de partenaires stratégiques pour l'Etat en cédant des actions en bourse à des partenaires privés mais aussi au grand public. La formule d'actionnariat recommandée dans ce plan de développement est que l'Etat conserve 50% à 60% des actions. La Cosob a suggéré que le public détienne 20 à 30% des actions cédées. La troisième recommandation est d'introduire en bourse les entreprises disposant de projets de croissance dans des secteurs concurrentiels. « Plusieurs entreprises privées ont exprimé formellement leurs intentions d'ouvrir leur capital via la bourse d'Alger, c'est des projets

concrets », a affirmé le président de la Cosob. Ces entreprises font face cependant à des contraintes qu'il faut examiner et lever, note-t-il. M. Smail a expliqué que certaines d'entre elles sont constituées de capitaux étrangers ce qui nécessite, lors de l'ouverture de leur capital, de respecter le droit de préemption de l'Etat concernant la cession de leurs participations. L'autorisation à ces entreprises de céder à la bourse une partie de leur capital sans demander à l'Etat s'il désirait les reprendre lui-même dans le cadre du droit de pré-

emption va inciter davantage ces entreprises à s'introduire en bourse, estime-t-il. « Il est proposé d'examiner l'exercice de ce droit de préemption dans le cadre d'une cession de participations étrangères à la Bourse d'Alger. C'est une piste très importante qui va ouvrir la voie à ces entreprises pour s'introduire en bourse », a-t-il dit. Pour la cession des actions des établissements financiers et des banques, la Cosob recommande au Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) d'autoriser ce type d'ouverture de capital. « C'est une réalité, le CMC doit donner son autorisation pour tout changement d'actionnariat dans les banques et les établis-

sements financiers, ce n'est pas propre à l'Algérie ça existe partout dans le monde mais ce que nous proposons c'est de définir un seuil significatif de cession de participation qui requiert l'autorisation du CMC », a-t-il suggéré. Les résultats de la première phase de l'exécution de ce plan de développement ont fait ressortir par ailleurs la nécessité de recourir à l'épargne publique dans le financement des projets réalisés avec des partenaires étrangers. « La règle de 51%-49% est une réalité mais nous voulons à travers cette réforme que les 51% du capital revenant aux nationaux soient mobilisés par appel public à l'épargne via la bourse, c'est une pratique internationale qu'on peut appliquer en Algérie », a indiqué le président de la Cosob. La réforme du marché financier porte sur des actions concrètes visant essentiellement à booster le programme d'émission d'actions et d'obligations, à définir le modèle de fonctionnement et de l'organisation du marché financier, à créer de nouveaux métiers pour la bourse et à élaborer une stratégie bancaire au service de l'investissement. Le premier responsable de la Cosob a constaté que les entreprises nationales ont plus recouru au marché obligataire qu'au marché des actions pour financer leurs plans de croissance. Les fonds levés sur le marché obligataire par les entreprises publiques et privées a atteint un montant global de 216 milliards DA entre 2004 et 2009. L'encours actuel des emprunts obligataires est de l'ordre de 90 mds DA, dont 32 mds DA sont encore négociés à la Bourse d'Alger, selon les chiffres fournis par M. Smail. R. E.

ENTRÉE EN BOURSE DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Le droit de préemption n'est pas un handicap

Le droit de préemption dont dispose l'Etat algérien pour la cession des participations des actionnaires étrangers n'empêche pas l'entrée en Bourse des entreprises étrangères, a estimé jeudi George Broché, un expert français qui a participé à l'élaboration du plan de développement du marché financier. « Le droit de préemption va retarder le processus, un étranger qui veut ouvrir son capital via la bourse doit attendre quelque mois pour demander à l'Etat s'il va ou non exercer son droit de préemption, mais ne va pas empêcher son entrée en bourse », a déclaré à la presse M. Broché, expert en bourses internationales, en marge de la présentation des premiers résultats de ce plan, commandé par le gouvernement, rapporte l'APS. L'Etat dispose en vertu d'une mesure instituée en 2009, d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers. Plusieurs entreprises privées à capitaux étrangers ont formellement affiché leurs intentions de s'introduire à la bourse d'Alger, mais ont manifesté leurs craintes par rapport à cette mesure, selon Nouredine Smail, président de la Cosob. « Il est proposé d'examiner l'exercice de ce droit de préemption dans le cadre d'une cession de participations étrangères à la Bourse d'Alger. C'est une piste très importante qui va ouvrir la voie à ces entreprises pour s'introduire en bourse », a indiqué M. Smail. L'Algérie doit développer sa bourse pour diversifier les moyens de financement de son économie, estime le même expert. La préparation de la bourse pour prendre le relais de financement de l'investissement est rendu nécessaire par le besoin de mobiliser des financements en cas de baisse des recettes pétrolières du pays. « Le plus important dans cette préparation est d'ouvrir le capital des entreprises publiques via la bourse et laisser participer le public dans la reprise de leurs actions », a préconisé M. Broché.

En dépit de ses revenus importants et de son PIB par habitant très élevé, « l'Algérie se classe en fin de peloton par rapport à ses voisins dans le domaine boursier », a constaté le même expert qui s'est dit convaincu de la réussite du plan de développement de la bourse d'Alger. Selon des experts, l'état des lieux du marché financier algérien présenté jeudi par la Cosob montre une faiblesse du nombre d'entreprises introduites en bourse, et aussi de celui des

intervenants sur ce marché financier, ainsi qu'une complexité des formalités d'introduction. Une entreprise en Algérie doit attendre plusieurs mois pour se voir introduire en bourse, un délai qui ne peut dépasser deux semaines dans les pays voisins, selon M. Broché. « Nous avons demandé aux experts internationaux de se pencher sur l'état de la bourse et du marché financier en général pour nous conforter dans notre analyse », a déclaré M. Smail à la presse en marge de cette présentation. Le président de la Cosob a précisé à ce propos que le gouvernement connaissait globalement l'état des lieux de ce marché, mais avait besoin d'un « œil externe et expert » pour plus de détails et de précisions. Quatre grands experts internationaux en marchés boursiers, dont George Broché, participent, depuis le mois de septembre dernier, à l'élaboration d'un plan de modernisation et de développement du marché financier algérien. La première phase du projet portant sur l'évaluation du marché financier actuel, dont les premiers résultats ont été présentés jeudi par la Cosob, lors d'une session de restitution, devrait aboutir à une conception du modèle du marché financier à développer en Algérie, selon M. Smail. Refusant de tirer la

sonnette d'alarme, le président de la Cosob a précisé que « le dispositif boursier fonctionne et ne présente aucune défaillance et les opérations réalisées par la bourse sont des opérations de succès que ce soit sur le marché primaire ou secondaire ». Mais il a reconnu toutefois que « ce dispositif boursier est un peu dépassé car c'était un dispositif de démarrage. Nous sommes aujourd'hui en droit de dire que ce dispositif doit être revu, modernisé et mis au service du développement ». Le plan prévu par la Cosob arrête un schéma de fonctionnement qui définit les responsabilités des parties prenantes dans le développement du marché financier, comme les banques, les entreprises, les chambres de commerce et le patronat. La Cosob a aussi préparé un programme national d'émission d'actions pour permettre à un grand nombre d'entreprises publiques et privées d'entrer en bourse dans des conditions beaucoup plus favorables. La Bourse d'Alger compte trois titres : Aurassi, Soidal et Alliance Assurance. Actuellement, le financement de l'économie est supporté essentiellement par les banques, le budget de l'Etat ainsi que par le recours aux avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR), alimenté par les recettes sup-

plémentaires de pétrole. Les investissements publics de l'ordre de 286 milliards de dollars, qui seront alloués sur cinq ans au titre du programme quinquennal 2010-2014 seront la principale source de la croissance du pays en attendant la relance du marché financier, estiment des experts. R. E.

L'OMC TIRE LA SONNETTE D'ALARME

«Le protectionnisme est en extension dans le monde»

La crise économique mondiale est en train de favoriser un retour au protectionnisme un peu partout dans le monde, ce qui pourrait coûter à l'économie mondiale des centaines de milliards de dollars ont averti, jeudi à Genève, les ministres du commerce, à l'ouverture de la 8e conférence ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). « Il y a des signes de protectionnisme un peu partout dans le monde aujourd'hui (...) mais ce serait la pire des réponses à la situation économique actuelle », a déclaré le président de cette conférence, le ministre nigérian du Commerce Olusegun Aganga. Il a exhorté, à l'occasion, les 153 ministres présents à Genève à ne pas perdre de vue le fait que les règles de l'OMC ont pour but d'empêcher que les pays ne retombent dans une dépression comme dans les années 30, provoquée précisément par des mesures protectionnistes. « Ce qui est le plus important, c'est que vous, ministres du commerce, envoient un message clair selon lequel l'ouverture (des marchés) est particulièrement importante dans une situation économique comme nous la connaissons aujourd'hui », a déclaré M. Aganga. Pour sa part, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a indiqué que le coût « de mesures protectionnistes importantes » pourrait s'élever à environ 800 milliards de dollars, tout en avertissant que la « tempête » que traverse l'économie mondiale risquait de s'aggraver. Confrontés à un afflux d'importations bon marché, certains pays comme le Brésil ou la Chine ont relevé leurs tarifs douaniers, afin de protéger leur production locale. R. E.

DÉVELOPPEMENT DE DEUX PROJETS DE COOPÉRATION AGRICOLE L'INRAA partenaire d'une association canadienne

L'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et une association canadienne ont identifié deux « projets pilotes » de coopération dans le domaine de l'amélioration de la production agricole et de la formation, indique jeudi le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Cette initiative émane de représentants de l'Association canadienne Leaders et Experts pour la coopération et le Développement (Lecodev), des Algériens établis au Canada qui ont été reçus jeudi à Alger par le ministre en charge du secteur, Rachid Benaïssa. Les invités du ministre « ont exprimé leur souhait de contribuer au développement du secteur agricole et rural en Algérie », souligne le ministère dans un communiqué. A ce titre, « deux projets pilotes ont été identifiés. Le premier concerne les fertilisants organiques et l'introduction des techniques modernes pour l'amélioration de la

production. Le second porte sur la formation et la vulgarisation agricole », précise la même source. « Ces projets seront mis en oeuvre en collaboration avec l'INRAA, l'Université de Tlemcen et des universités canadiennes spécialisées », indique encore le ministère. Les représentants de cette association sont en Algérie dans le cadre du 3e colloque « Formation, recherche et développement » (FRD2011), organisé à Tlemcen du 12 au 14 décembre. Présenté sous le thème : « la production et la productivité pour une agriculture durable », le colloque « s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger à même de contribuer au développement économique du pays avec la contribution du Secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger », selon la même source.

R. E.

LAGHOUAT

Inauguration d'un centre et d'une maison de l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Smaïl Mimoune, a inauguré mardi dernier un centre et une maison de l'artisanat traditionnel, dans la wilaya de Laghouat.

Implantée au chef-lieu de la wilaya, la maison de l'artisanat traditionnel a été réalisée pour un montant de plus de 80 millions de dinars.

Cette nouvelle structure, dont la réalisation avait été confiée à une seule entreprise, vient de bénéficier d'une opération d'équipement et de mise en place de techniques modernes pour l'accompagnement et la formation des artisans. Cette structure se compose, notamment, d'une salle d'exposition, d'un amphithéâtre, de 16 ateliers, d'un restaurant, d'un espace d'exposition en plein air et d'un bloc administratif.

Pour sa part, le centre de l'artisanat traditionnel, réalisé dans la daïra d'Aflou, 110 km au nord de Laghouat, pour une enveloppe de 27 millions de dinars sur programme sectoriel de 2008, a été réceptionné en mai dernier.

Le centre comporte des ateliers, une salle d'exposition, un espace d'exposition en plein air et une salle d'informatique, en plus d'une aile administrative, selon la fiche technique du projet.

TIZI-OUZOU

Ouverture d'un centre médical psychopédagogique

Un centre médical psychopédagogique destiné aux inadaptés mentaux est venu renforcer le réseau d'établissements spécialisés dans la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques de la wilaya de Tizi-Ouzou. Implanté à Larbaa Nath Irathene, ce nouvel établissement, géré par une association caritative, dispose, selon son président, M. Mohamed Maokli, d'un internat d'une capacité de 60 lits pour accueillir des enfants issus des zones rurales et éparses "demeurés longtemps confinés chez eux, victimes de préjugés affectant ces personnes aux besoins spécifiques", a-t-il déploré. La wilaya compte huit établissements similaires destinés à la prise en charge pédagogique des déficients mentaux. Ces centres psychopédagogiques sont implantés à Tizi-Ouzou, Bouzguène, Aïn El-Hammam, Aït Oumalou, Boghni et Draâ Ben Khedda, avec une capacité d'accueil de 441 places pédagogiques.

Le plan de développement des infrastructures de l'action sociale prévoit également, selon le Directeur du secteur, la réalisation de plusieurs projets, dont un centre médical psychopédagogique à Azazga, en plus de l'équipement des centres de Tadmaït et d'Azeffoun.

M'SILA

30 millions DA pour la préservation des espaces verts

Une enveloppe financière de 30 millions de dinars vient d'être allouée par la wilaya de M'sila pour l'entretien et la préservation des espaces verts, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de l'Urbanisme et de la construction (DUC). Cette enveloppe, puisée du budget de la wilaya au titre de l'exercice en cours, permettra notamment de traiter une centaine de sites actuellement dans un état d'abandon et de créer de nouveaux espaces verts dans les cités d'habitation nouvellement réceptionnées. Cette opération environnementale aura également un impact bénéfique sur l'emploi, dès lors que les services de la direction de l'Emploi assurent que le programme d'entretien des espaces verts va permettre la création de nombreux postes par la mise à contribution des micro-entreprises de jeunes, spécialisées dans ce type de travaux.

APS

TISSEMSILT, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

18.212 postes d'emploi générés

La Direction locale de Tissemsilt a indiqué que les différents projets de développement en cours de réalisation cette année dans la wilaya ont généré 18.212 postes d'emploi entre permanents et temporaires.

PAR BOUZIANE MEHDI

Touchant différents secteurs, ces projets ont créé 7.000 emplois dans le bâtiment, 5.000 autres dans les opérations relatives aux travaux publics et à l'hydraulique ainsi que 6.000 postes dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services et 212 autres dans l'agriculture, souligne l'APS.

La région de Tissemsilt a enregistré, cette année, une augmentation du nombre de projets de développement. Ils touchent, notamment, les secteurs des BTPH et de l'hydraulique, grands pourvoyeurs d'emplois dans la wilaya.

Avec la concrétisation de nombreux projets inscrits au titre du programme quinquennal, à l'horizon 2014, les responsables locaux projettent la création de près de 30.000 postes d'emploi. Il s'agit, entre autres, de la construction de 21.000 logements de différents programmes d'habitat, la réalisation des barrages, des retenues collinaires, des dédoublements de voies ainsi que d'autres programmes relevant des



secteurs de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, des forêts et du transport.

La Direction de l'emploi a relevé, par ailleurs, que le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt à Bougezoul (Médéa), dont les travaux ont démarré au début de cette année, a permis d'assurer près de 500 emplois dans de nombreux domaines. Ce méga-projet, pris en charge par un consortium regroupant cinq entreprises algériennes, prévoit de générer 10.000 emplois directs et indirects. En coordination avec les services de la wilaya, cette Direction organisera une journée d'étude sur les mesures incitatives mises en place par l'Etat, notamment en termes d'extension de l'activité et de rabat-

tements fiscaux et elle sera destinée aux différentes entreprises publiques et privées de la région. Par ailleurs, la même administration locale a élaboré un programme d'actions quinquennal visant, notamment, le développement de la culture d'entrepreneuriat chez les jeunes à travers les dispositifs de soutien à l'emploi, la signature d'accords de partenariat avec des entreprises économiques et des équipements publics pour la création d'emplois supplémentaires. Il est prévu également, selon l'APS, de créer une banque de données sur le marché du travail local avec l'activation de la commission de wilaya de la promotion de l'emploi.

B. M.

BOUMERDES, CAPACITÉS DE STOCKAGE

Mise en service de 2 ports secs et 3 entrepôts



La wilaya de Boumerdes renforcera ses capacités de stockage durant l'année 2012 par la mise en service attendue de deux ports secs et de trois entrepôts, selon le chef de l'inspection douanière de la wilaya.

Les études techniques afférentes aux deux ports secs sont déjà achevées, dans l'attente du lancement de leurs travaux, en 2012, dans les communes de Boudouaou El-Bahri et Corso, a déclaré à l'APS M. Rachid Kerrouche. Prévu sur des sur-

faces de trois hectares chacune, ces deux structures, qui seront dotées de scanners et d'un bureau pour les agents douaniers, seront réalisées par des opérateurs privés, suivant les critères internationaux en vigueur en vue, a précisé ce responsable. S'agissant des trois entrepôts, relevant également d'opérateurs privés, leurs projets sont en attente de l'agrément des autorités compétentes pour le lancement de leurs travaux début 2012 sur des surfaces d'un hectare chacun, dans les communes

de Corso, Boudouaou et Khemis El-Khechna. A leur mise en service, l'ensemble de ces projets devrait générer près de 1.300 postes d'emploi directs, en sus de milliers d'autres postes indirects, selon les prévisions de leurs promoteurs. Parallèlement, leur concrétisation est de nature à réduire sensiblement la tension enregistrée sur le port d'Alger, par le transfert des procédures douanières directement au niveau de ces ports secs et entrepôts, ce qui permettra à ce port une diminution de ses frais par la réduction des délais de déchargement des bateaux.

"Durant ces cinq dernières années, la wilaya de Boumerdes a réussi la gageure de se promouvoir au rang des wilayas les plus en vue à l'échelle nationale, grâce, notamment, à l'extension intervenue dans les surfaces de stockage des produits non dédouanés", a indiqué ce responsable qui relève, à cet effet, "l'agrément, à cette période, de pas moins de 16 entrepôts au niveau e 10 communes, dont 8 relevant du secteur public".

"Ces entrepôts sont exploités dans le stockage de différents produits alimentaires, matériaux divers, moteurs et machines d'importation, dans l'attente de leur dédouanement", a indiqué le chef de l'inspection douanière de la wilaya.

APS

NAÂMA, SANTÉ SCOLAIRE

Couverture de 43% au 1^{er} trimestre

Au terme du premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012, la couverture sanitaire a atteint 43% du nombre des élèves dans la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

PAR BOUZIANE MEHDI

Douze unités de dépistage et de suivi scolaire (UDS) ouvertes au niveau des écoles et des établissements de santé de proximité ont effectué 22.463 consultations en milieu scolaire, parmi un effectif de 53.240 élèves, précise la même Direction à l'APS.

Parmi les élèves examinés, une prédominance des cas de maladies oculaires a été constatée et 306 parmi eux ont été orientés vers les structures spécialisées.

1.024 cas d'autres maladies ont également été dépistés parmi les élèves examinés, dont 405 ont bénéficié de soins nécessaires et 159 autres ont été pris en charge par des structures spécialisées, signale la DSPRH qui fait part de la distribution, dans le cadre de la campagne de lutte contre le trachome, de 43.062 tubes de pommade ophtalmique.

D'autres cas de maladies telles que des pathologies cardiaques (84 cas), asthme



(27), thyroïde (7 cas) en plus d'autres maladies légères ont été révélés dans les bilans des unités de dépistage et de suivi scolaire.

Les consultations scolaires se poursuivront jusqu'à la fin février et cibleront pour la première fois, outre les paliers scolaires classiques, les élèves du cycle préparatoire de moins de six ans, a affirmé à l'APS la même Direction.

Les USD font face au manque d'encadrement médical spécialisé nécessaire à une meilleure prise en charge des élèves souffrant de maladies, déplore la DSPRH.

Sur le budget complémentaire de 2011, la commission de la solidarité nationale de la wilaya de Naâma a débloqué un montant de 250.000 DA pour l'acquisition et la distribution de 300 lunettes médicales au profit d'élèves du primaire issus de familles nécessiteuses, notamment dans les régions enclavées, présentant des problèmes d'acuité visuelle.

Menée parallèlement aux consultations médicales, la campagne de vaccination DTC a touché 98% des effectifs ciblés parmi les élèves du primaire.

B. M.

CONSTANTINE, RESTRUCTURATION DES CHALETS PRÉFABRIQUÉS DE LA CITÉ EL-GUEMMAS

Lancement des travaux début 2012



Les travaux de restructuration des chalets préfabriqués de la cité El-Guemmas, à Constantine, seront lancés "d'ici le début de l'année 2012", a annoncé la Direction de l'Urbanisme et de la construction (DUC).

L'étude relative à cette opération a été confiée à un bureau d'étude public qui devra remettre la maquette finale de restructuration "dans quelques jours", a-t-

on affirmé de même source, précisant qu'un premier modèle de restructuration avait été déjà "rejeté" par les autorités locales qui ont préconisé de se référer au plan d'aménagement initial de ces chalets.

Le quartier d'El-Guemmas abrite environ 2.300 chalets en préfabriqué qui seront tous touchés par des opérations de reconstruction en dur, a affirmé la DUC, qui a fait part de l'impact de cette action sur le

quotidien des familles concernées. La restructuration des chalets d'El-Guemmas s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial d'aménagement de plus de 5.000 chalets disséminés à travers les quatre coins de la wilaya, a précisé la DUC, rappelant qu'une enveloppe financière de 7.5 milliards de dinars a été allouée pour la concrétisation de ce chantier, considéré comme un véritable remède devant participer à la régulation du marché local du logement.

Les bénéficiaires de cette vaste opération de restructuration (au moins 10.000 familles) recevront une aide financière de 700.000 dinars qui leur permettra de mener les travaux de reconstruction de leurs chalets selon l'étude technique arrêtée.

La cession, à titre gracieux, des assiettes foncières abritant ces chalets et la possibilité d'accès aux crédits bancaires bonifiés pour la réalisation des travaux de restructuration figurent parmi les plus importantes facilitations mises à la disposition des bénéficiaires de cette option, a estimé la DUC.

Selon cette source, les travaux de restructuration des autres chalets situés dans la ville de Constantine, à El Khroub et à Ain Smara, notamment, seront lancés au fur et à mesure de la confection des maquettes et des plans par le bureau d'études.

APS

ANNABA

Une centaine de familles relogée

Quelque 100 familles du quartier "SAS Mars Omar", dans la commune d'El-Hadjar (Annaba), ont été relogées dimanche dans des appartements neufs dans le cadre de l'exécution d'un programme de résorption des habitations précaires (RHP).

La joie était immense chez les familles bénéficiaires qui avaient hâte de rejoindre leurs nouveaux logements, dotés de toutes les commodités nécessaires à une vie décente.

Première du genre ciblant les habitants de ce quartier populaire, cette action de relogement a été accompagnée par la destruction des logements précaires de ce site, datant de plus d'une cinquantaine d'années.

Le quartier "SAS Mars Omar" sera totalement éradiqué avec le relogement de 300 autres familles en deux tranches, prévu pour l'année 2012, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Hadjar.

Par ailleurs, un quota de 4.000 logements destinés à la résorption des habitations précaires (RHP) sera livré en 2012 dans cette wilaya, au titre d'un programme de 12.600 logements réservés à ce segment de l'habitat, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

La wilaya d'Annaba a bénéficié d'un programme de 50.000 logements, toutes formules confondues, dans le cadre du quinquennal 2010-2012.

SETIF

Fibre optique prochainement dans toutes les communes

Un projet "d'envergure", portant sur l'extension du réseau de fibre optique à toutes les daïras et communes de Sétif a été retenu pour améliorer la qualité des télécommunications et répondre à la demande des usagers, a indiqué le directeur régional des télécommunications, M. Hassan Tibermacine. Ce projet permettra à la wilaya d'être "la première wilaya à l'échelle du pays" à être totalement raccordée par la fibre optique, a ajouté le responsable avant de rappeler que la première tranche du réseau de nouvelle génération, MSAN (Multiservice Access Node) est opérationnelle et compte plus de 70.000 lignes.

Ce système, qui permet d'améliorer en simultané les prestations au profit des citoyens concernant la téléphonie, l'Internet à très haut débit, la télévision numérique terrestre (TNT), la visioconférence et la visiofonie, sera généralisé à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a encore indiqué M. Tibermacine.

Il a également souligné que la wilaya a bénéficié de 50.000 lignes dans le cadre de ce système pour relier les nouvelles cités d'habitation en vue de la modernisation des équipements du réseau téléphonique.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la modernisation des réseaux de transmissions d'Algérie Télécom, conformément à la stratégie nationale e-Algérie, et permettra au MSAN de remplacer l'ancien réseau pour offrir, au total, 6 millions d'accès à l'horizon 2014.

APS

EGYPTE

Affrontements entre l'armée et les manifestants



Des manifestants et les forces de sécurité s'affrontaient depuis jeudi soir près de la place Tahrir au Caire, a rapporté vendredi l'agence AP. Des centaines de manifestants lançaient des pierres et des bombes incendiaires sur la police militaire. Un activiste, Hussein Hammouda, a raconté que les forces de sécurité ont répliqué en lançant des pierres et en utilisant des canons à eau depuis l'enceinte du Parlement. Les violences ont éclaté après que des soldats ont battu un jeune homme qui participait à un sit-in devant les bâtiments du gouvernement. D'après le manifestant Mostafa Sheshtawy, les forces de sécurité ont brûlé les tentes des manifestants et ont mis un terme à un mouvement d'occupation de trois semaines pour réclamer la fin du pouvoir militaire.

AP

CÔTE D'IVOIRE, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le parti d'Alassane Ouattara décroche la majorité à l'Assemblée

Le parti du président ivoirien, Alassane Ouattara, a obtenu la majorité des sièges aux législatives du 11 décembre, boycottées par le camp de l'ancien chef d'Etat Laurent Gbagbo après la crise meurtrière de 2010-2011, a annoncé vendredi 16 décembre Youssouf Bakayoko, le président de la commission électorale.

Le Rassemblement des républicains (RDR) de M. Ouattara a obtenu 127 des 254 sièges à pourvoir dimanche, a indiqué sur la télévision publique le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Youssouf Bakayoko, après une attente de quatre jours. Selon le journal *Le Monde*.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de son allié, l'ancien président Henri Konan Bédié, en obtient 77, à l'issue de ce scrutin destiné à clore la crise post-électorale de décembre 2010-avril 2011, qui a fait quelque 3.000 morts. Une législative partielle doit être organisée prochainement pour attribuer le 255e siège, après le décès d'un candidat. Le RDR devrait sans difficulté obtenir la majorité absolue en intégrant certains des 35 indépendants élus députés. Il décrochera au moins '129 ou 130 sièges', indiquait jeudi une source gouvernementale.

Avec ses alliés du PDCI et quelques petites formations, le parti de M. Ouattara dominera de manière écrasante l'Assemblée, avec un total de près de 220 sièges au minimum.

Le Front populaire ivoirien (FPI) de M. Gbagbo a boycotté le scrutin, dénonçant notamment la détention de son mentor, arrêté le 11 avril et écroué fin novembre à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye. Transféré à La Haye, Laurent Gbagbo est devenu, le 5 décembre, le premier ex-chef d'Etat à comparaître devant la CPI.

RI

SYRIE, CONDAMNATION DE LA RÉPRESSION À L'ONU

Volte-face à la russe

Moscou était opposée jusqu'à maintenant à toute résolution condamnant la répression du régime d'Al-Assad. Pourtant, jeudi soir, la Russie a posé un projet de texte en ce sens. Paris salue un "événement extraordinaire".



Moscou a surpris la communauté internationale, ce jeudi soir, en dévoilant un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU sur la Syrie.

Alors qu'elle était opposée jusqu'à maintenant à toute résolution condamnant la répression de la révolte contre le régime Assad, elle a présenté un texte condamnant la violence perpétrée "par toutes les parties, y compris l'usage disproportionné de la force par les autorités syriennes" rapporte le journal *l'Express*.

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a indiqué que les Etats-Unis étaient prêts à travailler avec la Russie sur son projet, tout en précisant que le texte contient en l'état "des éléments que nous ne pourrions pas soutenir", comme "l'apparente parité" entre les forces de l'ordre et l'opposition.

Neuf mois de répression

Sur le terrain, de nouvelles violences ont opposé les forces syriennes aux déserteurs faisant au moins 27 morts du côté des forces du régime dans la province de Deraa (sud), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les militants pro-démocratie ont appelé sur Facebook à de nouvelles manifestations vendredi, alors que la contestation est entrée jeudi dans son 10e mois, le régime se montrant indifférent à la multiplication des pressions.

Avant l'annonce du projet de résolution russe, le ministre des Affaires étrangères français, Alain Juppé, a fait part de son exaspération face à la répression.

"Près de 5.000 morts, 3 millions de Syriens affectés par la répression sanglante, d'innombrables exactions et crimes contre l'humanité quotidiens: combien de victimes faudra-t-il encore pour que le monde comprenne que Bachar al-Assad doit partir", a-t-il dit lors d'une visite en Libye.

Le Parlement européen adopte une résolution

La France a, en outre, demandé à la Syrie de "respecter l'intégrité et la souveraineté territoriale du Liban", après une incursion d'une patrouille syrienne dans ce pays qui a fait deux blessés.

A Strasbourg, le Parlement européen a appelé Bachar al-Assad à "abandonner immédiatement le pouvoir" et à mettre fin

à sa répression "brutale". Dans une résolution, le Parlement réclame également des sanctions supplémentaires de l'Union européenne.

Le régime d'Assad "a usé pendant les neuf derniers mois de tous les moyens violents possibles pour tenter de réprimer la Révolution, perpétrant des crimes contre l'humanité contre des vieillards et des enfants", ont accusé les Comités locaux de coordination (LCC), qui organisent les manifestations sur le terrain.

Le Conseil national syrien (CNS), qui regroupe la majorité des courants de l'opposition en Syrie, a appelé de nouveau la communauté internationale à protéger la population civile "par tous les moyens". Son premier congrès général se tiendra du 16 au 18 décembre à Tunis.

Un groupe d'opposants syriens affirmant représenter la majorité des mouvements d'opposition en territoire syrien a annoncé jeudi à Istanbul la création d'une "Alliance nationale" des forces révolutionnaires pour renverser le régime, précisant qu'il avait été accepté au sein du CNS.

RI/ L'express

MORT DE KADHAFI

Un crime de guerre selon la CPI

La mort de Mouammar Kadhafi pourrait constituer un crime de guerre, a déclaré jeudi le procureur de la Cour pénale internationale (CPI). L'ancien dirigeant libyen est mort le 20 octobre peu après sa capture par les insurgés près de Syrte. "Je pense que la manière dont M. Kadhafi a été tué donne naissance à des soupçons de (...) crimes de guerre", a dit Luis Moreno-Ocampo à des journalistes. "Je pense que c'est un problème très important", a-t-il poursuivi. "Nous avons entrepris de porter cette préoccupation auprès des autorités nationales et ces dernières élaborent un plan destiné à mettre au point une stratégie globale pour enquêter sur tous ces crimes." Luis Moreno-Ocampo a ajouté qu'il enquêtait sur des soupçons de crimes de guerre de la part des insurgés ayant renversé Mouammar Kadhafi et de la part de l'Otan, qui leur a fourni son appui. Sous la pression de ses alliés occidentaux, le Conseil national de transition (CNT) libyen s'est engagé à enquêter sur les conditions de la mort de Mouammar Kadhafi et de son fils Moutassim. Des images prises par des

téléphones portables montrent les deux hommes vivants après leur capture par les insurgés. Mouammar Kadhafi est cependant frappé et bousculé. Selon la version du CNT, il est mort ensuite dans un échange de coups de feu entre ses partisans et les insurgés.



Aïcha Kadhafi veut une enquête de la CPI sur la mort de son père

Aïcha, fille de l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, réfugiée depuis août en Algérie, veut que la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye mène une enquête sur les circonstances entourant la mort de son père et celle de son frère Moutassim. Nick Kaufman, son avocat, a précisé mercredi 14 décembre avoir écrit au

procureur de la CPI pour lui demander si une telle enquête avait été ouverte à ce sujet. Dans sa lettre, l'avocat affirme que l'ancien 'guide' libyen et son fils Moutassim «ont été assassinés de la manière la plus horrible, leurs corps jetés ensuite en pâture [à la foule] et profanés, en contradiction totale avec la loi islamique». «Les images de ces scènes de sauvagerie ont été diffusées à travers le monde, causant à ma cliente une profonde souffrance morale», ajoute l'avocat.

MIDI

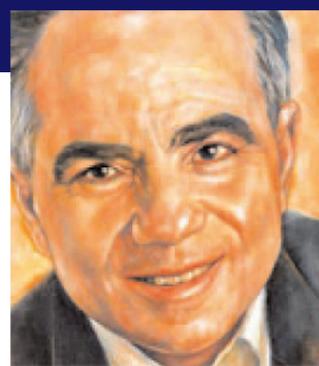
CULTURE

OUVERTURE DE LA 5^e ÉDITION
DU FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

21 COURTS
MÉTRAGES
DE 11 PAYS
EN COMPÉTITION

Page 14

«PARIS BERBÈRE» DE HÉDI BOURAOU



LORSQUE LE PRÉSENT SE CONJUGUE AU PASSÉ

La relation franco-algérienne reste complexe et elle n'est pas seulement à un niveau diplomatique ou économique mais à des niveaux individuels où l'histoire commune gangrène la vie des personnes et devient de plus en plus embrouillée. Cette relation a fait et fera l'objet de divers écrits romanesques, essayistes, théâtraux et cinématographiques. La dernière œuvre de Hédi Bouraoui «Paris berbère» vient conforter ce thème.

Page 12

CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Ignacio Garcia Vidal en vedette

Afin de justifier et confirmer l'un des objectifs tracés pour ce festival, à savoir un échange culturel enrichissant entre les nations, une symphonie algérienne intitulée Ballade, du compositeur Sid-Ahmed Belli, a été interprétée sous la baguette d'Ignacio Garcia Vidal.

Page 13



«PARIS BERBÈRE», DE HÉDI BOURAOUI

Lorsque le présent se conjugue au passé

La relation franco-algérienne reste complexe et elle n'est pas seulement à un niveau diplomatique ou économique mais à des niveaux individuels où l'histoire commune gangrène la vie des personnes et devient de plus en plus embrouillée. Cette relation a fait et fera l'objet de divers écrits romanesques, essayistes, théâtraux et cinématographiques. La dernière œuvre de Hédi Bouraoui «Paris berbère» vient conforter ce thème.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Paru aux Editions du Vermillon, la trame de ce roman est axée essentiellement sur la vie d'un couple franco-algérien : Théophile Deviau et Tassadit Aït Mohand. A travers cette relation, le narrateur montre combien les choses sont difficiles à surmonter entre ces deux individus dument différents : «A plusieurs reprises, elle me fit comprendre que trop de différences nous séparaient : la religion, la culture, les us et coutumes, sans parler de nos héritages respectifs qui brouillaient à notre insu notre carte du territoire.» (p. 179)

Frontières historiques, frontières culturelles ; l'intrigue, tissée de relations duelles, montre que les plaies de la guerre d'Algérie et de la colonisation demeurent à vif. Les différences unissent autant qu'elles séparent les êtres et les communautés.

Les vivants voudraient remonter l'Histoire et en réparer les injustices. Théo se passionne pour son ancêtre du 17e siècle, Théophile de Viau, «prince des poètes», persécuté et emprisonné. Parallèlement, Tassadit ne peut oublier l'assassinat de son père, poète et descendant du chanteur berbère Aït Mohand. Elle a fait le pari de venger ce père considéré comme un traître par les siens et traité en paria dans son pays d'adoption. «Aller à la recherche de la mémoire non pour capter les faits et gestes passés, mais la foudre qui a donné lieu aux tempêtes, de tous bords, déclenchés par le cœur !» (p.63). Paris berbère s'attarde aussi sur le sort tragique des harkis, combattants algériens pour la France, occultés de part et d'autre. Mai 68, guerre d'Algérie... Dans Paris berbère, ces échos du passé sont un vibrant rappel des «Indignés» d'aujourd'hui.

Une histoire d'amour

Le roman «Paris berbère», «un récit à une seule voix, si pittoresque qu'il frise la littérature de voyage, mais qui se lit d'une seule traite, comme un suspense, écrit dans une langue chatoyante, pleine de verve et de fantaisie», dira de lui le critique tunisien Rafik Darragi. Avec ce roman, le narrateur place un débat amplement d'actualité, ou quelques personnes s'opposent à l'amour, s'oppose aux rela-

tions humaines s'insincères car ils sont emprisonnés dans leurs préjugés, dans leur racisme, dans leurs idéologies obscurantistes : «Je n'ai jamais su si mon père aimait ou détestait les Maghrébins, s'il approuvait la politique de De Gaulle ou non, s'il se plaçait du côté des colons ou des colonisés. Ses confessions créaient des incertitudes qui m'incitaient à me lancer dans une quête de vérité à jamais élysive.» (p.17)

Théo fait sa demande à Tassadit la Kabyle dans un lieu symbolique chargé d'histoire : l'Arc de Triomphe. Vont-ils triompher devant tant d'obstacles, devant les blessures et le passé. C'est ce que le narrateur avait si bien formulé en disant : «Sauront-ils dire la mère merveilleuse par-delà l'absence, et le père au-delà de la vengeance ? Leur faudra-t-il, comme le canal,

«mourir en livrant ses eaux tranquilles au courant exigeant de la Seine ? Ou bien vivre en chantant en chœur les souvenirs couchés en mots magiciens pour étancher la soif des curieux ?»

Hédi Bouraoui est né à Sfax, en Tunisie. Éduqué en France, il enseigne et écrit à Toronto. Il est l'auteur d'une vingtaine de recueils de poèmes, et d'une dizaine d'essais de critique littéraire où il fait l'analyse d'une francophonie plurielle.

Il se définit d'abord comme un auteur de poèmes, romans, nouvelles, contes et essais.

Mais il est également un critique littéraire à la renommée internationale : littérature française du XXe siècle, littératures francophones : Ontario français, Maghreb, Afrique subsaharienne, Caraïbes, tout comme il fut un enseignant passionné.

Son approche aux diverses littératures est surtout d'analyse textuelle, sémiotique, structurale, existentielle, phénoménologique, déconstructionniste... méthode eclectique qui met l'accent sur l'apport socio-culturel, l'identité, l'altérité et la différence.



Un auteur au-delà des frontières

Il ressent l'Afrique comme son continent natal, la France comme celui du cœur et de la langue, le Canada comme sa terre d'adoption. Héritier de trois cultures, maghrébine, française et canadienne, l'écrivain emprunte son inspiration aux valeurs culturelles qui circulent à travers le cosmos.

Ce n'est plus la veine romantique - le moi qui se replie sur lui-même - mais une écriture ouverte aux altérités dans un monde "village global" de plus en plus complexe. Il adore la ville de Toronto, dans l'Ontario, pour y avoir écrit toute son œuvre et, sur le plan professionnel, mis en place le premier programme d'études « transculturelles » au Collège Universitaire Stong, Université York. Il rappelle qu' "ainsi la mosaïque canadienne fait écho à (son multiculturalisme originarie carthaginois et (s)es rites de passage gascon et périgourdin".

En France, il aime Paris, ville lumière, source d'inspiration où il se ressource la moitié de l'année. Il apprécie la vie dans la splendide capitale française, carrefour des rencontres, lui renvoyant l'image de sa transculturalité profonde, tant sur le plan linguistique, littéraire, qu'existential ou civilisationnel.

«Ariane possède une imagination fertile. En un temps record, elle a transformé l'amitié en amour, l'amour en passion, la passion en désastre. De temps à autre, j'entraîs dans son monde de folie. Elle possédait un talent incomparable pour m'entraîner dans les zones bourbeuses de ses fabulations. Je me perdais moi-même dans ses dédales, archipels d'une pensée en toile d'araignée. Je me mettais à l'oublier ; à la laisser jacasser à sa guise.» (p.19)

mais intégré. Certes professeur, essayiste, conférencier, théoricien, il est

avant tout, et selon Georgette Toëssa, «un des meilleurs représentants de ce que peut être une symbiose de cultures (qui vit cette expérience avec enthousiasme et équilibre, sans rien renier toutefois de ses origines et de son tempérament maghrébin».

L'écriture d'Hédi Bouraoui se distingue par une facture avant-gardiste qui capte l'époque post-moderne dans laquelle il vit. D'où un style alliant l'oralité ancestrale aux divers « beat » du jazz et autres musiques nord-américaines. Son écriture se caractérise aussi par la « forgerie » de mots-concepts nouveaux (transculturel, amourir, écrivoyance, musocktail, échosmos, émigrissance...).

Écriture interstitielle (sa conception), qui travaille dans les interstices de plusieurs cultures afin de révéler la pluralité civilisationnelle qui nous caractérise, et donc miner l'hégémonie de toute culture nationale unique. Ses sujets de prédilection sont les chevauchements et les brassages culturels, la tolérance et la paix entre les peuples de toutes les nations et de toutes les croyances.

Mais aussi l'harmonie entre les êtres lorsqu'ils auront compris leur identité originelle et celle des autres: un transculturalisme qui transcende et transvase ses données pour être disponible, et recevoir la pluralité essentielle des différences.

K. H.

Prix littéraires de l'auteur

● Prix du meilleur livre d'érudition de l'année 2005, décerné par l'Association des Professeurs Français des Universités et des Collèges Canadiens (l'APFUCC), pour Transpoétique: Éloge du nomadisme (2005)

● Prix Christine Dumitriu van Saanen (Salon du livre de Toronto), 2000, pour Ainsi parle la Tour CN, (roman, 1999).

● 29ème Prix Afrique Méditerranéenne / Maghreb, décerné par l'ADLF, Paris, France, pour Ainsi parle la Tour CN, (roman, 2000)

● Prix Jean Dalba, pour Harkis et Poètes, les Oubliés du Siècle (roman sur manuscrit), Bergerac, France, 1999.

● Prix du Nouvel Ontario, (pour l'ensemble de son œuvre et sa contribution aux arts et à la culture francophones de l'Ontario français, Sudbury, Canada, 1999).

● Grand Prix COMAR D'OR, Les Plumes d'Or, pour La Pharaone (roman), Tunis, 1999.

● Grand Prix du Salon du livre de Toronto, pour Rose des Sables, conte poétique, 1998.

● Prix Spécial du Jury COMAR, pour Retour à Thyra (roman), Tunis, 1996.

● Grand Prix de la ville de Sfax, pour Retour à Thyra (roman), Sfax, Tunisie, 1995.

● Prix France-Canada, 14ème Salon International de la Fondation Michel-André, 1994.

● Grand Prix International de la Poésie pour la deuxième Biennale Azurienne de Cannes, pour Echosmos, 1987.

IBN KHALDOUN-SENGHOR POUR LA TRADUCTION Deux Tunisiens décrochent le prix

Deux universitaires tunisiens recevront vendredi à Paris, le "Prix Ibn Khaldoun-Senghor pour la traduction" (2011), pour la traduction (du français vers l'arabe) du dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Oswald Ducrot et Jean Marie Schaeffer (le seuil 1995).

Abdelkader M'hiri et Hamadi Samoud, ont été choisis par le jury de l'organisation internationale de la francophonie (Oif) et l'Organisation arabe pour l'éducation la culture et la science (Aleco) pour "la rigueur", "la fidélité" et "la pertinence" des choix terminologiques, relevés dans cette traduction.

Le "Prix Ibn Khaldoun-Senghor pour la traduction" sera remis au deux lauréats par M. Moahmmed El Aziz Ben Achour, directeur général de Aleco et M. Abdou Diouf, secrétaire général de Oif, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion au nouveau siège de l'Oif.

Ce prix est décerné chaque année par l'Aleco et Oif au meilleur ouvrage de traduction de l'arabe vers le français ou du français vers l'arabe, d'œuvres écrites en sciences humaines publiées dans les deux espaces arabes et francophones.

FESTIVAL DE LA DANSE MODERNE DE LA JEUNESSE Ouverture à Annaba

La 1^{re} édition du festival de danse moderne a été ouverte jeudi à Annaba par des chorégraphies exécutées au théâtre régional Azzedine Medjoubi créant une ambiance chaleureuse et haute en couleurs.

Placé sous le thème "Les activités de la jeunesse, un moyen de communication et de dialogue", le festival qui se veut un "carrefour de la danse moderne et des jeunes", a rassemblé 10 wilayas représentées par 160 participants parmi lesquels figurent 35 jeunes filles.

La manifestation a été organisée à l'initiative de la Direction de wilaya de la jeunesse et sports, en collaboration avec la ligue de wilaya des activités culturelles de la jeunesse.

Les festivaliers issus de différents établissements de la jeunesse, d'associations, d'établissements pédagogiques et de troupes amateurs libres, sont tenus de présenter des spectacles individuels et collectifs et de participer à des soirées d'animation culturelle organisées à cette occasion.

Des sorties touristiques et récréatives sur les sites de Ain Achir, Seraidi et Chétaibi sont également prévues en marge de cette manifestation de quatre jours.

4^e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON AMAZIGHE À TAMANRASSET Forte participation attendue

Une forte participation est attendue à la 4^e édition du festival national de la chanson amazighe prévue entre les 17 et 23 décembre courant à Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Culture.

Cette manifestation artistique nationale, pour laquelle d'intenses préparatifs sont entrepris à Tamanrasset, regroupera les vainqueurs des festivals locaux déjà organisés au niveau des régions des Aurès, de la Kabylie, de la vallée du Mزاب, de l'Ahaggar et du Tassili, ainsi que d'autres régions du pays, ont précisé les responsables du secteur de la Culture de Tamanrasset.

Ce festival prévoit des soirées artistiques animées par des vedettes et amateurs de la chanson amazighe, ainsi que des chanteurs de la région de l'Ahaggar, dont la diva du genre musical Tindi Badi Lalla qui interprétera des chansons du répertoire targui.

Des troupes folkloriques, dont "Chougli" de la région du Tassili, "El Barbar" d'Oum El Bouaghi, "Outchidène" de Ghardaïa et celle "El Djorf" de Tébessa, animeront également cette 4^e édition du festival de la chanson amazighe.

Une journée d'étude sur le patrimoine oral national, notamment amazighe et ses genres musicaux, ainsi que sur les voies et moyens de sa préservation et promotion, sera animée par des universitaires et hommes de lettres lors de ce rendez-vous culturel.

APS

CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Ignacio Garcia Vidal en vedette

Afin de justifier et confirmer l'un des objectifs tracés pour ce festival, à savoir un échange culturel enrichissant entre les nations, une symphonie algérienne intitulée Ballade, du compositeur Sid-Ahmed Belli, a été interprétée sous la baguette d'Ignacio Garcia Vidal.

Le palais de la Culture Moufdi-Zakaria a abrité, mercredi 14, la dernière journée du Festival international de la musique symphonique. Cette clôture s'est faite en apothéose avec, sur scène, un orchestre multinational composé de musiciens des quatre coins de monde, orchestré par l'Espagnol Ignacio Garcia Vidal. Cette dernière journée a été marquée par la présence de la ministre de la Culture, Khalida Toumi, les ambassadeurs des pays participants, les mélomanes et bien sûr les familles en quête d'une sortie qui les change de leur routine.

Le chef d'orchestre, Ignacio Garcia Vidal, a captivé l'attention de l'auditoire grâce à son interprétation de symphonies musicales universelles et des morceaux du patrimoine algérien. L'orchestre a débuté la soirée avec l'interprétation de l'œuvre de Manuel de Falla *el Amor Brujo* (l'amour sorcier). La deuxième œuvre choisie, par le chef d'orchestre espagnol, est de Tchaïkovsky *la Cinquième symphonie* lors de laquelle les présents ont pu apprécier toute la maestria du chef d'orchestre.



À la fin de chaque morceau interprété, des salves d'applaudissements nourris s'élevaient dans la salle archicombale. *La Dance n°7 de la Vida Brave* de Manuel de Falla a été interprétée avec brio au grand bonheur des mélomanes et amoureux de grand musique. Afin de justifier et confirmer l'un des objectifs tracés pour

ce festival, à savoir un échange culturel enrichissant entre les nations, une symphonie algérienne intitulée *Ballade* du compositeur, Sid-Ahmed Belli, a été interprétée sous la baguette d'Ignacio Garcia Vidal. Ce dernier s'exprimant à la fin du grandiose spectacle dira : « Je suis très heureux d'avoir conduit cet orchestre

multinational, je remercie les organisateurs du festival, merci au public, et je compte revenir très prochainement ». À l'issue du spectacle des prix ont été remis par Khalida Toumi au compositeur, Sid-Ahmed Belli et au chef d'orchestre, Ignacio Garcia Vidal.

De hommages appuyés ont été également rendus aux

maîtres de la musique classique en Algérie et qui ont consacré leur vie à cette œuvre, il s'agit en l'occurrence du regretté Kriou Abdellah (Chef d'orchestre), Moncef Hasnaoui (directeur de l'IRFM de Bouira), Bouflila Mohamed (directeur de l'IRFM d'Alger), Kada Benchiha (directeur de l'IRFM d'Oran), Chaïb Setti Belkacem (directeur de l'IRFM de Batna), Houti Abdelkader (chef d'orchestre), Boudjelida Mokhtar (chef d'orchestre), Guechoud Mohamed (chef d'orchestre), Madour Said (Cadre à l'OSN) et Abbes Ahmed (musicien à l'OSN). Ainsi le rideau est tombé sur cette troisième édition du Festival international de musique symphonique, mercredi dernier, qui a réussi à rassembler dans un même orchestre des musiciens des quatre coins du monde, mais parlant tous un même langage celui de la musique universelle laquelle ne connaît pas de frontière. La musique adoucit les mœurs, mais elle rapproche également les peuples. Si tous les musiciens du monde se donnaient la main...

D. B.

Abdelkader Bouazzara commissaire du Festival, au Midi Libre :

Abdelkader Bouazzara, commissaire de la troisième édition du Festival de musique symphonique a obtenu un magister au conservatoire d'État de Kiev (violin) en Russie. Il s'est, par la suite, consacré à l'enseignement du violon à l'Institut national supérieur de musique symphonique et au conservatoire d'Alger. Il a été producteur de l'émission *Musique des peuples* à la Radio algérienne de 1995 à 2003. Chef de l'orchestre symphonique national depuis 2001 à ce jour il est nommé en 2009 commissaire du festival culturel international de musique symphonique.

Midi Libre : Vous qui êtes commissaire de ce festival depuis sa création en 2009, que pensez-vous de cette troisième édition par rapport aux deux précédentes ?

Abdelkader Bouazzara : La première édition a été vraiment un défi pour nous, puisqu'on l'a préparé en un court laps de temps, on a vu la participation de (12) douze pays avec les plus grands maîtres de la musique symphonique. Ils sont venus d'Italie, de France, d'Allemagne, de Corée, du Japon, d'Espagne... et autres.

Quels sont, pour vous, les points forts de cette édition ?

Cette édition a vu, au cours de la dernière soirée, la naissance de l'orchestre cosmopolite, qui a «uni» les grands musiciens qui nous ont fait voyager à travers un univers musical sans frontière. Le jeune Espagnol, Ignacio Garcia Vidal, a conduit un

orchestre composé de musiciens d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, qui ont interprété une symphonie algérienne en plus des œuvres universelles. Je tiens à préciser que la musique symphonique ne connaît aucune barrière géographique ou linguistique ».

Y a-t-il eu des points faibles ?

On n'a malheureusement pas vu la participation de la Syrie et de l'Égypte, et le désistement de la Russie en dernière minute. Mais il y a des groupes musicaux qui nous ont surpris par leur excellente interprétation des œuvres du patrimoine algérien.

C'était en quelque sorte la surprise du festival...

Oui, c'était vraiment une surprise et un grand honneur en même temps, il y a les Coréens qui nous ont vraiment ravis avec deux œuvres algériennes, *Abdelker ya Boualem* et *Malgré tout bladi nabgike*. Le public a bien aimé le cadeau offert par ces musiciens étrangers qui nous ont démontré que la musique est un langage universel.

Les étudiants des différentes écoles de musique ont certainement profité de ce festival...

tival...

Oui, on a organisé des masters classes et des conférences au bénéfice des musiciens et des étudiants de différents instituts régionaux de musique : Relizane, Sidi Bel-Abbès, Oran, Bouira, Constantine, Annaba... On les a invités pour l'occasion, afin de donner à tous les musiciens du pays la chance d'enrichir leurs connaissances en matière de musique classique. On a, en parallèle, honoré les directeurs de différents instituts régionaux de musique.

Quelles sont vos ambitions pour les prochaines éditions ?

Tout d'abord, on va vivre un grand événement : le cinquantième de l'indépendance de l'Algérie, on va donc donner des concerts et de grands spectacles à travers tout le territoire. On va essayer de passer quelques concerts de la quatrième édition, qui se tiendra en parallèle des festivités de ce cinquantième. Cela permettra à plusieurs régions d'Algérie de découvrir connaître des musiciens étrangers. Notre ambition est également de former le maximum d'orchestres régionaux pour l'interprétation du répertoire universel, mais également celui de notre patrimoine.

Propos recueillis par Djamel Boukarma

COLLOQUE INTERNATIONAL
À TLEMCCEN

Abû Madian : une lanterne sur les routes de la foi

Un colloque international de quatre jours sur Abû Madian, une des figures à l'origine du fondement du soufisme en Andalousie et dans le Maghreb, se tiendra du 18 au 21 décembre à Tlemcen, ville capitale de la culture islamique pour l'année 2011, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Plus de soixante-dix chercheurs, universitaires et spécialistes du soufisme, algériens et étrangers, en provenance de vingt-cinq pays du monde arabe, d'Asie centrale, du Caucase, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, prendront part à ce colloque, placé sous le thème "Les routes de la foi, Abû Madian : une lanterne sur la voie".

Les travaux porteront sur cinq principaux axes: "Aux origines du soufisme maghrébin", "La voie d'Abû Madian: passé et présent", "Ibn Arabi et l'héritage madianite", "Ontologie du soufisme" et "Le soufisme dans le monde", selon les précisions fournies par le responsable scientifique du colloque, M. Zaïm Khenchelaoui, également chercheur-anthropologue et spécialiste du soufisme.

Les participants tenteront de restituer méthodiquement l'itinéraire "géo-spirituel" d'Abû Madian depuis son premier foyer situé en Andalousie et l'étendre à l'ensemble du monde tout en localisant avec précision les lieux de son rayonnement et les points de sa concentration en donnant un tableau détaillé de ses réseaux et de ses ramifications à travers le temps et l'espace, a expliqué à l'APS M. Khenchelaoui.

A ce propos, le responsable scientifique du colloque a tenu à souligner que la spiritualité d'Abû Madian marqua durablement, par son empreinte, le soufisme algérien et maghrébin tout en rappelant que ce maître soufi dépêchait ses disciples partout dans le monde musulman, au Maroc, en Tunisie, en Andalousie, à Alexandrie, à Jérusalem, au Yémen, à la Mecque, etc. Rappelant aussi que l'école d'Abû Madian s'étendit jusqu'en Egypte et en Syrie avant d'atteindre l'Anatolie (Turquie) et les Balkans, M. Khenchelaoui a ajouté que la voie du saint-patron de Tlemcen qui a pris la direction de l'Inde, de l'Iran et de l'Afghanistan, est principalement présente en Bulgarie, au Kosovo et d'une façon moindre en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en République de Macédoine.

Il a rappelé qu'en dehors de l'œuvre missionnaire de ses descendants qui s'établirent en Egypte, Abû Madian fut le maître indirect d'Ibn Arabi, l'initiateur direct du saint-patron de Tunis Abû Sa'ïd al-Bâjî (sidi Bou Saïd) et toucha par son charisme le "pôle" (Qutb) du Maroc, Abdessalem ben Mashîsh. Mort et enterré à Tlemcen en 1197, Abû Madian est né en 1126 à Séville en Andalousie. Il vécut entre Bejaïa et Tlemcen.

APS

OUVERTURE DE LA 5^e ÉDITION DU FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

21 courts métrages de 11 pays en compétition

La 5^e édition du Festival d'Oran du film arabe (FOFA) s'est ouverte, jeudi en début de soirée au Centre des conventions d'Oran, en présence des autorités locales et de représentants du ministère de la Culture.

Cette 5^e édition est marquée par plusieurs changements opérés par le commissariat du festival, présidé par la directrice de la Culture de la wilaya d'Oran. Il s'agit d'abord de l'appellation de la manifestation. Ses organisateurs ont opté pour la dénomination "Festival d'Oran" au lieu du "Festival international du film arabe", utilisée pour les quatre précédentes éditions.

D'autre part, en plus les deux catégories longues et court métrages, les organisateurs ont ajouté une troisième catégorie, celle du documentaire, dans laquelle figurent en bonne place, des films produits dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011". Les lauréats dans ces trois catégories recevront le "Wihr d'Or" (Lion d'Or), à la place des traditionnels "Ahaggar d'Or", décernés précédemment. Les cérémonies d'ouverture et de clôture auront lieu au Centre des conventions Mohamed Benahmed qui offre toutes les commodités pour un événement d'une telle importance.

La cérémonie d'ouverture sera marquée par un hommage au réalisateur algérien Mohamed Slim Riad et à la comédienne Farida Saboundji et la projection du court métrage *Stade* du Tunisien Ala Eddine Slim.

Forte présence du cinéma algérien

L'Algérie sera présente à ce festival avec plus de 10 films en compétition, soit deux longs métrages, quatre courts métrages et plus de quatre documentaires.

Au chapitre des longs métrages, *Normal* de Merzak Allouache et *Ch'hal et hebni* (Combien tu m'aimes) de Fatma-Zohra Zamoum seront en lice pour le grand prix, en plus de 9 films provenant de Tunisie, du Liban, d'Egypte, du Maroc, d'Egypte, de Jordanie, d'Irak, de Syrie et de Palestine. Les courts métrages retenus sont *Demain l'Algérie* réalisé par Amine Sidi Boumediene et *Pieds sur terre* de Amine Hattou. Yahia Mouzahem sera en course avec *La cité des vieux*, traitant du conflit de générations et enfin Yasmine Chouikh, la fille des deux réalisateurs Mohamed et Amina Chouikh, concourra avec son second film *El djinn* qui aborde la condition féminine dans les sociétés conservatrices. La section court métrage compte au total 22 œuvres originaires de onze pays arabes (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Egypte, Syrie, Liban, Palestine, Emirats arabes unis, Jordanie et Qatar). Les films documentaires algériens participants ont été produits, pour la grande majorité, dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011". Il s'agit de *Boustane*



Tlemcen de Abdelhafid Bensalem, *Sidi Ahmed Ben Zakaria Et-tilimsani* de Brahim Zakaria Kaddour, *Cheikh Abdelkrim El Meghili* de Larbi Lakehal, *Sidi Boumediene Chouaib El Ghaout* de Yahia Mouzahem et *Houlm en-noussour* (Rêve des aigles) de Mohamed Hazourli.

Cette section verra également la participation de la réalisatrice algéro-française Yasmina Adi avec son film *Ici on noie les Algériens*, qui traite des massacres du 17 Octobre 1961 à Paris.

Cette jeune réalisatrice s'est distinguée, auparavant, avec son documentaire *L'autre 8 Mai 1945*, qui a apporté un regard nouveau sur la monstruosité des massacres du 8 Mai 1945 dans plusieurs régions du pays.

Des jurys professionnels

Ces trois compétitions seront jugées par des jurys composés de professionnels qui ont prouvé tout leur savoir-faire et leurs qualités d'hommes de cinéma, de comédiens ou d'auteurs.

Le commissariat du festival a opté pour le jeune cinéaste Abdenour Zahzah pour présider le jury du court-métrage. Cette figure prometteuse du 7^e art national s'est distingué, l'année dernière, lors de la 4^e édition du festival d'Oran, en remportant le premier prix avec *Garagouz*, une œuvre qui a récolté plus d'une vingtaine de prix lors de divers festivals internationaux.

Ce jury est également composé du réalisateur et producteur marocain Mohamed Abderrahmane Tazi, ainsi que du directeur de la maison des cinéastes mauritaniens.

Le jury du long métrage, marqué par une forte présence féminine, se compose de trois actrices : Majida Kirane du Maroc, Hala Sadki d'Egypte et Fatma Ben Saidane de Tunisie, en qualité de présidente, ainsi que de l'écrivain et réalisatrice palestinienne Najwa Najjar et du réalisateur algérien Benamar Bakhti.

Pour la section films documentaire, c'est la star égyptienne Tarek El Shenawy (comédien et critique de cinéma) qui présidera le jury aux côtés du journaliste et poète irakien Abderrahmane El Majed et de l'un des pionniers du film documentaire à Oran, le journaliste à la retraite Nouredine Adnani.

Des films pour tous

Si les projections des films en compétition et en hors compétition se dérouleront au centre-ville d'Oran, au niveau des salles de cinéma "El Maghreb", "Essaada" et à la Cinémathèque, le commissariat du festival a décidé de faire partager ce plaisir de voir un film aux principales agglomérations de la wilaya en recourant aux cinébus.

En effet, des cinébus sillonneront quatre communes de la wilaya d'Oran pour projeter aux cinéphiles de ces localités les films programmés dans le cadre de la 5^e édition du FOFA.

Ces films seront projetés en plein air sur les places publiques d'Arzew, Aïn Turck, Messerghine et Gdyl afin de toucher le maximum de cinéphiles et de donner un large écho à ce festival.

D'autre part, les organisateurs ont prévu, en soirée, des projections de certaines œuvres ayant marqué le cinéma national et arabe, comme *Chroniques des années de braises* de Mohamed Lakhdar Hamina, seul film arabe ayant remporté la Palme d'or au festival de Cannes, *Hors la loi* de Rachid Bouchareb et bien d'autres encore. Enfin, cette 5^e édition sera marquée par la tenue, samedi prochain, d'un forum des entreprises du cinéma arabe, suivi le lendemain, d'une conférence sur la formation cinématographique et les échanges interarabes. Le long métrage algéro-tunisien *Ennakhil el Jarrih* (Palmiers blessés), du réalisateur tunisien Abdellatif Benamar, avait remporté le premier prix de l'édition 2010 du festival d'Oran, rappelle-t-on.

APS

Jeux sportifs arabes 2011...

Jeux sportifs arabes 2011...

Jeux sportifs arabes 2011...

HANDBALL

La sélection algérienne dames menace de se retirer

La sélection nationale algérienne de hand-ball (dames) a menacé de se retirer du tournoi des 12e jeux sportifs arabes de Doha (9-23 décembre), pour protester contre la décision prise par le comité technique de la compétition de reporter son match contre la Tunisie, a appris l'APS, hier, auprès de la délégation algérienne.

La délégation tunisienne avait introduit, jeudi une demande auprès du comité technique pour reporter au 21 décembre, son second match contre l'Algérie, initialement programmé pour dimanche, afin de permettre à quatre joueuses de son équipe A de rejoindre Doha, après avoir pris part au championnat du monde au Brésil.

«Ce n'est pas normal du tout. Il y a un programme arrêté au préalable et il faut le respecter. Si cette requête est acceptée par ce comité, on se retirera,



avec un grand regret du tournoi", a menacé la même source.

Rappelons que le tournoi de hand-ball (dames) regroupe cinq équipes (Algérie, Tunisie, Qatar et Jordanie). Le tournoi se joue en un championnat (aller et retour).

L'Algérie avait battu la Tunisie (23-

16) lors du 1er match, avant de prendre le dessus sur le Qatar (46-9).

Aujourd'hui, les Algériennes seront opposées à la Jordanie.

Au classement provisoire, l'Algérie est leader avec 4 points, suivie de la Tunisie et de la Jordanie (2 pts). Le Qatar est dernier avec zéro point.

JEUX SPORTIFS ARABES (ATHLÉTISME-100 M HAIES)

Deux médailles pour la sélection algérienne

La sélection algérienne d'athlétisme a remporté deux médailles (1 argent et une en bronze) au 100 m haies, grâce à Amina Fergane et Romaiassa Tahani Belabiod, jeudi au stade Al Khalifa de Doha, pour le compte de la 12e édition des jeux sportifs arabes qui se déroulent au Qatar (9-23 décembre). Au 100 m haies, Amina Fergane a remporté la médaille d'argent avec un chrono de 13.98, alors que Romaiassa Tahani Belabiod a terminé à la troisième place (14.37). La médaille d'or de cette épreuve a été remportée par la marocaine Lamia El Habze qui a réalisé un chrono de 13.88.

«Je suis très déçue par ce résultat. Je voulais vraiment remporter la médaille d'or mais à quelques mètres de l'arrivée j'ai senti une petite douleur ce qui explique mon relâchement à la fin de la course», a déclaré à l'APS, Fergane Amina.

De son côté, Romaiassa Belabiod, également championne arabe au saut en longueur, s'est montrée très fière et honorée par cette consécration. «Ma joie est indescriptible après avoir remporté cette médaille. Je vous réserve une surprise au saut en longueur où je compte monter sur la plus haute marche du podium», a déclaré Romaiassa Belabiod à l'APS.

D'autre part, l'Algérien Medjber Hicham, engagé dans la finale du 20km marche et qui semblait très près du podium, a été disqualifié à quelques kilomètres de l'arrivée, dans une course remportée par le Tunisien Sebei Hassain (1.28:20), suivi d'Al Khairi Hussein Mohamed (Qatar) et du Marocain Ali Daghiri. Dans le concours de l'heptathlon, l'Algérienne Katia Amokrane occupe provisoirement la 3e position avec un total de 1476 points, après deux épreuves (100m et saut en hauteur). La première place est occupée par l'Égyptienne Hussain Wedian (1631 pts), suivie de sa compatriote Fadl Radwa (1548 pts).

APS

MÉDAILLES SUPPRIMÉES EN HALTÉROPHILIE

La question pas encore tranchée

La commission technique du concours d'haltérophilie des jeux sportifs arabes n'a pas encore pris de décision finale, au sujet des médailles supprimées aux mouvements (arraché et épaulé jeté) lors des deux jours de compétition, a-t-on appris jeudi auprès de la délégation algérienne.

Après la fin des concours d'haltérophilie de la première journée, disputée mardi, la commission technique chargée de l'organisation du tournoi, avait pris la décision d'annuler les médailles remportées par les haltérophiles dans les deux mouvements (arraché et épaulé-jeté) et ne comptabiliser que les médailles du total de ces deux mouvements.

Une requête signée par seize pays a été remise aux responsables techniques de la

compétition pour revoir cette décision qu'ils trouvent "inconcevable et inappropriée" et qui va à l'encontre de la réglementation, outre qu'elle pénalise les athlètes.

«Dans les différentes éditions des jeux sportifs arabes, les trois meilleures charges enregistrées en haltérophilie sont récompensées en médailles, en plus du total. Cela veut dire, qu'un haltérophile peut remporter dans sa catégorie trois médailles (arraché, épaulé jeté et le total des deux mouvements), et ces distinctions peuvent être de la même couleur ou de couleurs différentes», a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) et ancien athlète international, Djamel Aggoun.

De son côté, le Jordanien Mohammed Guerch, estimé que la commission tech-

nique du concours d'haltérophilie, pouvait bien avertir, au préalable, les équipes participantes avant même leur déplacement à Doha pour les jeux.

«Peut-être que c'est une décision qui a une part de correction, mais elle devait être prise avant le début des compétitions bien à l'avance. Maintenant chose faite, nous avons déposé, réglementairement, une requête auprès de cette commission», a-t-il

Parmi les pays les plus pénalisés par cette décision, figurent l'Égypte et la Tunisie qui ont perdu à eux deux 12 médailles d'or, et il y aura certainement d'autres.

Pour l'Algérie, la perte, pour l'instant, est minime avec quatre médailles certes, mais toutes en argent remportées par KENZA FILLALI (53kg.) et THOURIA KENDOUCI (+75kg).

APS

JEUX ARABES 2011 (VOLLEY-BALL - MESSIEURS)

Défaite de l'Algérie devant l'Égypte (0-3)

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) a concédé mardi sa 1ère défaite au tournoi de volley-ball des 12es Jeux sportifs arabes de Doha (messieurs), devant l'Égypte par 3 sets à 0 (16-25, 11-25, 22-25) en match comptant pour le groupe B, disputé jeudi à la salle Rayane de Doha. Auparavant, la formation algérienne déjà qualifiée pour le 2e tour, avait battu successivement la Jordanie (3-0), le Bahreïn, (3-0), et le Soudan (3-0).

Les camarades de Soualem, rencontreront samedi la sélection d'Irak, pour le compte du 4e et dernier match du 1er tour. La poule A est composée des sélections du

Qatar, Palestine, Oman, Arabie Saoudite et Koweït.

Résultats techniques de la 4e journée (Groupe B):

Irak - Soudan	3-2		
Bahreïn - Jordanie	3-0		
Égypte - Algérie	3-0		
Classement	Pts	j	
1. Égypte	12	4	
2. Algérie	9	4	
3. Bahreïn	6	4	
4. Irak	3	4	
5. Jordanie	2	4	
6. Soudan	1	4	

APS

Souad Ait Salem 4^e et dernière au semi-marathon

L'athlète algérienne Souad Ait Salem-Mahour Bacha s'est contentée d'une 4^e et dernière place au semi-marathon, couru vendredi matin, pour le compte des 12es jeux sportifs arabes de Doha.

Souad Ait Salem a parcouru la distance en 1 heure 15 minutes 13 seconde, alors que le podium est revenu, respectivement, à la Bahreïnienne Dula Lishan (1 heure 14 :18), devant sa compatriote Kareema Jasim (1 heure 14:31) et la Marocaine Samira Raif (1heure 14 :35).

L'Algérienne sur laquelle beaucoup d'espoir reposé pour non seulement un podium, mais surtout pour la première loge, a raté sa sortie dans une course où était engagée quatre athlètes.

Pourtant, Ait Salem était avec le groupe de quatre athlètes au 15^e kilomètres (53 :49), avant de perdre du terrain à partir des cinq derniers kilomètres, et terminer dernière de la course.

La déception était visible sur le visage de l'athlète algérienne qui regrette son échec lors de sa première apparition aux jeux de Doha. Souad Ait Salem pourra se

racheter, puisqu'elle est inscrite en finale du 5000m, prévu lundi prochain ou elle sera au côté de sept autres concurrentes pour trois places au podium seulement.

De son côté, la heptathlonienne Katia Amokrane a perdu du terrain au profit de ses concurrents au concours.

Dans le concours de la Longueur, l'Algérienne s'est contentée d'un saut de 4,56m (4^e place), qui lui a coûté des points. A cinq épreuves de la fin de la compétition de l'heptathlon (7 épreuves), Katia Amokrane pointe à la 4^e place avec un total de 3249 points, devancée par l'Égyptienne Fadl Radwa (3436 pts). La Tunisienne Nada Chroudi est 1re avec 3647 pts, suivie de l'autre égyptienne Wedian Hussain (3592 points).

Il est à noter que dans le tableau des médailles, l'Algérie perd une place et se trouve en 7^e position, alors qu'elle était à la fin des épreuves de la journée de jeudi en 6^e. C'est le Bahreïn qui devient 6^e, grâce à la médaille d'or du semi-marathon dames.

APS

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, ES SÉTIF

Abderrahmane Hachoud reprendra du service plus tôt que prévu

L'international algérien, Abderrahmane Hachoud a été autorisé à reprendre les entraînements avec son équipe, l'ES Sétif (Ligue algérienne de football), plus tôt que prévu, en réintégrant ses coéquipiers dès la semaine prochaine.

Les nouveaux examens médicaux effectués jeudi à Alger sur le genou "n'ont rien révélé de grave" a affirmé le joueur. Après avoir été examiné jeudi par un spécialiste, j'ai été autorisé à reprendre les entraî-



nements dès la semaine à venir, et ce, en perspective du dernier match de la phase aller contre l'USM Alger, a-t-il ajouté Touché au

genou au tout début de la rencontre de son équipe face au MC Saïda, pour le compte de la 12e journée de la Ligue 1 (victoire 3-1), Hachoud était annoncé forfait pour au moins un mois. Le staff médical de l'ESS a organisé mercredi

une fois pour toute, sur la nature de sa blessure, et les démarches qu'il devait prendre pour la soigner. "Je suis vraiment soulagé, et le diagnostic qui m'a été établi à Alger m'a vraiment rassuré", a ajouté le meilleur buteur du championnat avec 8 réalisations. L'entraîneur de l'ESS, le Suisse Alain Geiger, sera autant soulagé que son joueur pour l'avoir récupéré. L'ex-coach de la JSK était très inquiet quant au sort de Hachoud, comme en témoigne sa présence lors de la conférence de presse du staff médical de son équipe, réservé uniquement pour le cas du latéral droit international. "Le vœu de Hachoud est de terminer champion d'automne, et on fera en sorte de le lui exaucer", a déclaré le technicien suisse, une manière pour lui de manifester toute sa solidarité avec le joueur. Avant la 14e journée du championnat de L 1, prévu pour samedi, et pendant laquelle l'ESS affrontera le CS Constantine en déplacement, les coéquipiers de Hachoud partagent le fauteuil de leader avec l'USMA (24 pts).

MOULODIA D'ALGER

Faouzi Chaouchi incertain face au MC Oran

Le gardien de but du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Faouzi Chaouchi, est incertain pour le match face au MC Oran, prévu samedi au stade d'Ahmed-Zabana d'Oran, pour le compte de la 14e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, a-t-on appris vendredi auprès du staff technique du vieux club algérois.

L'ancien portier de l'ES Sétif souffre d'un écrasement au niveau

du poignée, contracté lors d'une séance d'entraînement, précise la même source.

"Faouzi s'est entraîné ce matin (vendredi) avec le reste du groupe, il reste tout de même incertain pour cette rencontre, mais on fera tout pour qu'il puisse être prêt", a indiqué à l'APS l'entraîneur-adjoint du MCA, Rachid Malek, précisant que Chaouchi devait effectuer le déplacement à Oran hier après midi avec l'équipe.

De son côté, le deuxième gardien du MCA, Sofiane Azzedine devra s'éloigner des terrains pendant dix jours en raison d'une blessure.

Face au MCO, le jeune gardien, Farès Bouzidi, sera le suppléant de Faouzi Chaouchi.

A l'issue de la 13e journée, le MCO pointe à la 15e place avec 9 points, alors que le MCA occupe la 12e loge avec 15 points.

APS

AMICAL

ES Sahel- Olympique Lyon reporté pour des raisons de sécurité

Le match amical qui devrait opposer l'équipe tunisienne de l'ES Sahel à son homologue française de l'Olympique lyonnais, le 4 janvier à Sousse (nord de la Tunisie), a été reporté pour des raisons de sécurité, rapporte vendredi la presse locale. "Les incidents qui ont émaillé les dernières rencontres du championnat de Tunisie ont été visionnés par les responsables de l'Olympique Lyonnais qui ont préféré reporter à une date ultérieure la rencontre amicale qui était prévue pour le 4 janvier 2011 avec l'Etoile Sportive du Sahel à Sousse", rapporte un communiqué du club tunisien, sans pour autant avancer une nouvelle date. L'O.Lyon devrait effectuer un stage préparatoire durant la pause hivernale, du 1er au 7 janvier prochain à Sousse, rappelle-t-on. Après avoir envisagé d'effectuer ledit stage à Alger, suite à la visite du manager général du club, Guy Lacombe, l'Olympique Lyon a fini par jeter son dévolu sur la ville de Sousse. (APS)

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE À ORAN

Les pugilistes de la 2e RM s'illustrent

Les pugilistes de la 2e région militaire se sont illustrés au Championnat national militaire de boxe, clôturée jeudi après-midi au complexe sportif régional de la 2e région militaire.

Les combats en finales ont été largement dominés par les boxeurs de la 2e et la 1re RM qui comptent dans leurs effectifs plusieurs éléments de la sélection nationale militaire.

La cérémonie de clôture a été présidée par le chef d'état-major de la 2e région militaire, le général Yacine Aidoud, en présence d'officiers supérieurs et cadres de la 2e région militaire.

Dans son intervention, le général Aidoud a tenu à féliciter les vainqueurs ainsi que tous les participants à ce championnat pour leur fair-play et leur discipline, tout en les

exhortant à travailler davantage pour élever le niveau du sport et une meilleure représentation de l'Algérie et de l'ANP dans les joutes sportives internationales. Selon l'entraîneur national Boualem Ouadahi, ce championnat de quatre jours a été d'un niveau technique et physique "acceptable", permettant à certains éléments de montrer des capacités prometteuses.

Il a ajouté, dans ce sens, que des jeunes pugilistes talentueux ont été repérés et pourront renforcer l'effectif de la sélection militaire, entre autres, Hadroug Said dans la catégorie de moins de 69 kg. 16 boxeurs de 19 équipes, représentant les différentes régions militaires, les commandements et les écoles d'application, ont pris part à cette manifestation sportive dans dix catégories de poids de moins de 49 kg à + 91 kg.

Champions par catégories de poids

-49 kg : Belhaik Mohamed (1re R.M)
 - 52 kg: Boussalah Hocine (CFDAT)
 - 56 kg : Derfoul Zineddine (5e R.M)
 - 60 kg : Bendjoudi Fouad (1re R.M)
 - 64 kg : Zorgane Tewfik (2e R.M)
 - 69 kg : Hedroug Said (2e R.M)
 - 75 kg : Haloui Abdelkader (2e R.M)
 - 81 kg : Sahraoui Djaoud (ESRS)
 - 91 kg : Houna Bouziane (2e R.M)
 +91 kg : Maghar Kamel (Gendarmerie Nationale).

JO-2012

Un préparateur physique pour "expertiser" l'EN féminine

Mathieu Arnaud, expert français en préparation physique de haut niveau sera à Alger du 27 au 29 janvier 2012, pour "expertiser" l'équipe nationale féminine de volley-ball qui prépare le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Londres 2012, a déclaré jeudi, à l'APS le président de la FAVB.

"Sur invitation de la Fédération algérienne de volley-ball, l'expert Mathieu Arnaud préparateur physique de haut niveau sera à Alger du 27 au 29 janvier 2012, pour expertiser l'équipe nationale féminine" a déclaré Mustapha Lemouchi.

"Les éléments de l'équipe nationale seront soumis pendant deux jours, les 28 et 29 janvier à une batterie de tests physiques, à l'issue de laquelle, une série de recommandations seront formulées à l'intention

du staff technique national composé d'Ahmed Boukacem et Kamel Trabelsi" a-t-il expliqué. Auparavant soit le 27 janvier, l'expert français présentera une communication à l'ISTS sur la préparation physique de haut niveau.

"Dans le programme de cet expert, il est prévu également une communication sur la préparation de haut niveau, qui sera donnée le 27 janvier à l'ISTS de Dely Ibrahim. Elle est destinée à tous les entraîneurs de volley-ball, aux techniciens des autres disciplines, ainsi qu'aux étudiants de l'Institut des sports" a-t-il précisé.

Le tournoi qualificatif féminin aux Jeux olympiques de Londres 2012, aura lieu à Blida du 25 janvier au 3 février 2012.

APS

AS NANCY

L'Algérien Ziri Hammar signe un contrat "pro" pour trois ans

L'ex-international algérien des moins de 17 ans, le jeune attaquant Ziri Hammar, a signé jeudi soir son premier contrat professionnel, en s'engageant avec son club l'AS Nancy-Lorraine (Ligue 1 française de football) pour une durée de trois ans.

Ayant jusque-là bénéficié de quelques convocations au sein de l'équipe première, notamment face au Paris Saint-Germain, Hammar est en train, petit à petit, de gagner la confiance de l'entraîneur Jean Fernandez, comme traduit par la décision de son club formateur de lui signer un contrat professionnel, selon la Gazette du Fennec.

Hammar (19 ans) a été déjà sélectionné plusieurs fois avec les sélections algériennes de jeunes, et a même disputé la Coupe du monde des U-17 en 2009 au Nigeria, rappelle-t-on.

Jennifer Aniston admet avoir essayé le Botox

Les langues se délient à Hollywood ! Alors que ce n'est un secret pour personne que les starlettes hollywoodiennes ont recours au Botox pour masquer leurs rides, Jennifer Aniston vient de parler ouvertement de sa propre expérience. Dans le Daily Telegraph, l'héroïne de "Friends" met court aux rumeurs : "Les gens pensent que je fais beaucoup d'injections, mais c'est faux. Je ne dis pas que je n'ai jamais essayé, mais c'est un chemin glissant. Toutes ces choses esthétiques sont ridicules sur moi." A 42 ans, Jennifer Aniston semble donc accepter sans sourciller qu'elle n'a plus la vingtaine ! Elle explique ensuite faire très attention à sa peau : "Je suis passée à un indice 60 pour m'exposer au soleil à la plage, je viens de remarquer que j'avais des taches de soleil." Aujourd'hui, Jennifer parle de son intimité sans problème, preuve est qu'elle est enfin heureuse et épanouie aux côtés de Justin Theroux !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1790 Découverte de "La Pierre du Soleil"

La Pierre du Soleil est l'œuvre la plus célèbre de l'art aztèque. Découverte en 1790, composée de lave basaltique, elle se trouve actuellement au musée d'Anthropologie de Mexico. Disque de 360 cm de diamètre pour un poids de 24 tonnes, elle fut sculptée sous le règne de Moctezuma II. Son nom aztèque est Cuauhxicalli (réceptacle de l'Aigle). La pierre est composée de 8 cercles concentriques (le huitième étant sur le rebord du cercle, non visible de face) et contient de nombreuses références à la cosmogonie aztèque (dont les calendriers). Aujourd'hui, il trône majestueusement dans une salle qui lui est entièrement dédiée.



1819 Simon Bolivar fonde la Colombie

Le chef du mouvement indépendantiste colombien, Simon Bolivar, proclame la République et vote la constitution d'un nouvel Etat appelé "Gran Colombia", la grande Colombie. Le pays comprend la Venezuela, l'Equateur et la Colombie actuelle. Bolivar, le "libertador", réalise enfin son grand rêve en créant un Etat fédéré et indépendant. Élu président de Grande Colombie, il mettra un terme à son activité politique en 1830 lorsque le pays se morcelera en trois avec la République de la Nouvelle-Grenade (la Colombie), l'Équateur et le Venezuela.

1946 Inauguration de la maison Christian Dior



Grâce aux capitaux de l'industriel français Marcel Boussac, "le roi du tissu", le styliste Christian Dior inaugure sa maison de couture, avenue Montaigne à Paris. Dès le printemps suivant, Dior lance sa première collection. Son "new look" lui assure un succès international. A la mort de son créateur, le 24 octobre 1957, la direction artistique de la maison revient au disciple de Christian Dior, Yves-Saint-Laurent.

1989 Première diffusion aux Etats-Unis des Simpsons

Les Etats-Unis découvrent une caricature de leur modèle familial selon Matt Groening dans le dessin animé «les Simpsons». Le noyau familial constitué des cinq personnages Homer, Marge, Bart, Lisa et Maggie trouvera, en fait, une résonance et un succès international. Les dessins pour le moins étonnant faits de personnages jaunes aux yeux globuleux participent à l'efficacité et à la tonalité de cette satire



1991 Naufrage du traversier égyptien Salem Express

Racheté par le gouvernement Egyptien, il assurait en 1991 la liaison Port Djedda (Arabie Saoudite)-Port Safaga (Egypte) et principalement pour les pèlerins se rendant à La Mecque. Alors qu'il était sur le point d'arriver à Safaga, ce dernier heurta un récif. L'impact du choc fit s'ouvrir la porte avant et le bateau coula en 20 minutes. Une tragédie qui coûta officiellement la vie à 470 personnes. Seuls 180 de la totalité des passagers survécurent. Chiffres officiels : 650 personnes embarquées dont 72 membres d'équipage et 578 passagers, 180 survivants.

1994 Le mariage de l'année

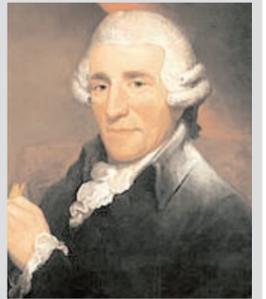
Quelque 500 invités assistent à ce que plusieurs considèrent comme "le mariage de l'année", alors que la chanteuse Céline Dion, 26 ans, et son manager René Angelil, 52 ans, échangent vœux et alliances à la basilique Notre-Dame de Montréal. Plusieurs centaines de personnes ont fait le pied de grue sur la Place d'Armes, face à la basilique, pour assister à l'arrivée des mariés et de leur cortège.



LE CARNET DU MIDI

LE VIRTUOSE DE VIENNE

Ludwig van Beethoven est un compositeur allemand né ce jour à Bonn. Dernier grand représentant du classicisme viennois (après Gluck, Haydn et Mozart), Beethoven a préparé l'évolution vers le romantisme en musique et influencé la musique occidentale pendant une grande partie du XIXe siècle. son art s'est exprimé à travers différents genres musicaux, et bien que sa musique symphonique soit la principale source de sa popularité universelle, il a eu un impact également considérable dans l'écriture pianistique et dans la musique de chambre. Surmontant à force de volonté les épreuves d'une vie marquée par le drame de la surdité, célébrant dans sa musique le triomphe de l'héroïsme et de la joie quand le destin lui prescrivait l'isolement et la misère. Vienne est la capitale de la musique occidentale et représente la meilleure chance de réussir pour un musicien désireux de faire carrière. Agé de vingt-deux ans à son arrivée, Beethoven a déjà beaucoup composé, mais pour ainsi dire rien d'important. Bien qu'arrivé à Vienne moins d'un an après la disparition de Mozart, le mythe du «passage du flambeau» entre les deux artistes est infondé : encore très loin de sa maturité artistique, ce n'est pas comme compositeur, mais comme pianiste virtuose que Beethoven forge sa réputation à Vienne. L'année 1802 marque un premier grand tournant dans la vie du compositeur. Il commence, en effet, depuis 1796 à prendre conscience d'une surdité qui devait irrémédiablement progresser jusqu'à devenir totale avant 1820. Se contraignant à l'isolement par peur de devoir assumer en public cette terrible vérité, Beethoven gagne dès lors une réputation de misanthrope dont il souffrira en silence jusqu'à la fin de sa vie. Il meurt à Vienne à l'âge de 56 de saturnisme chronique.



1813 UN SCIENTIFIQUE REMARQUABLE



Antoine Augustin Parmentier est un pharmacien, agronome, nutritionniste et hygiéniste français. Il est surtout connu pour son action de promotion en faveur de la consommation de la pomme de terre dans l'alimentation humaine. Parmentier parvient au rang de pharmacien. Dans une épidémie qui ravage l'armée et dans tout le cours de la guerre de Sept Ans, il donne des preuves de ses capacités. En 1772, les membres de la Faculté de médecine de Paris planchent pendant de longues semaines sur le sujet et finissent par déclarer que la consommation de la pomme de terre ne présente pas de danger. Mais le terrain sur lequel il avait installé ses plantations près des Invalides appartenant à des religieuses, il dut bientôt renoncer à les cultiver. Ne baissant pas les bras pour autant, Parmentier va promouvoir la pomme de terre en organisant des dîners où seront conviés des hôtes prestigieux tels que Benjamin Franklin ou Lavoisier. C'est au cours de son séjour en Allemagne qu'il reconnaît les avantages de la pomme de terre, importée du Pérou en Europe et cultivée en Italie dès le XVIe siècle, en Alsace et en Lorraine au XVIIIe siècle, adoptée dans le Midi, en Anjou et dans le Limousin, mais repoussée par le reste de la France. Certains se méfient encore, et Parmentier utilise alors un stratagème pour vaincre les réticences : il fait garder le champ de la plaine des Sablons par des hommes en armes le jour, mais pas la nuit. La garde du champ augmente la valeur de la culture aux yeux du peuple parisien et la nuit les vols de tubercules sont aisés. Le peuple parisien en profite donc pour «voler» des tubercules et la consommation se répand alors. Il décèdera ce jour à Paris.

terrain sur lequel il avait installé ses plantations près des Invalides appartenant à des religieuses, il dut bientôt renoncer à les cultiver. Ne baissant pas les bras pour autant, Parmentier va promouvoir la pomme de terre en organisant des dîners où seront conviés des hôtes prestigieux tels que Benjamin Franklin ou Lavoisier. C'est au cours de son séjour en Allemagne qu'il reconnaît les avantages de la pomme de terre, importée du Pérou en Europe et cultivée en Italie dès le XVIe siècle, en Alsace et en Lorraine au XVIIIe siècle, adoptée dans le Midi, en Anjou et dans le Limousin, mais repoussée par le reste de la France. Certains se méfient encore, et Parmentier utilise alors un stratagème pour vaincre les réticences : il fait garder le champ de la plaine des Sablons par des hommes en armes le jour, mais pas la nuit. La garde du champ augmente la valeur de la culture aux yeux du peuple parisien et la nuit les vols de tubercules sont aisés. Le peuple parisien en profite donc pour «voler» des tubercules et la consommation se répand alors. Il décèdera ce jour à Paris.

1916 MI-HUMAIN MI-DÉMONIAQUE

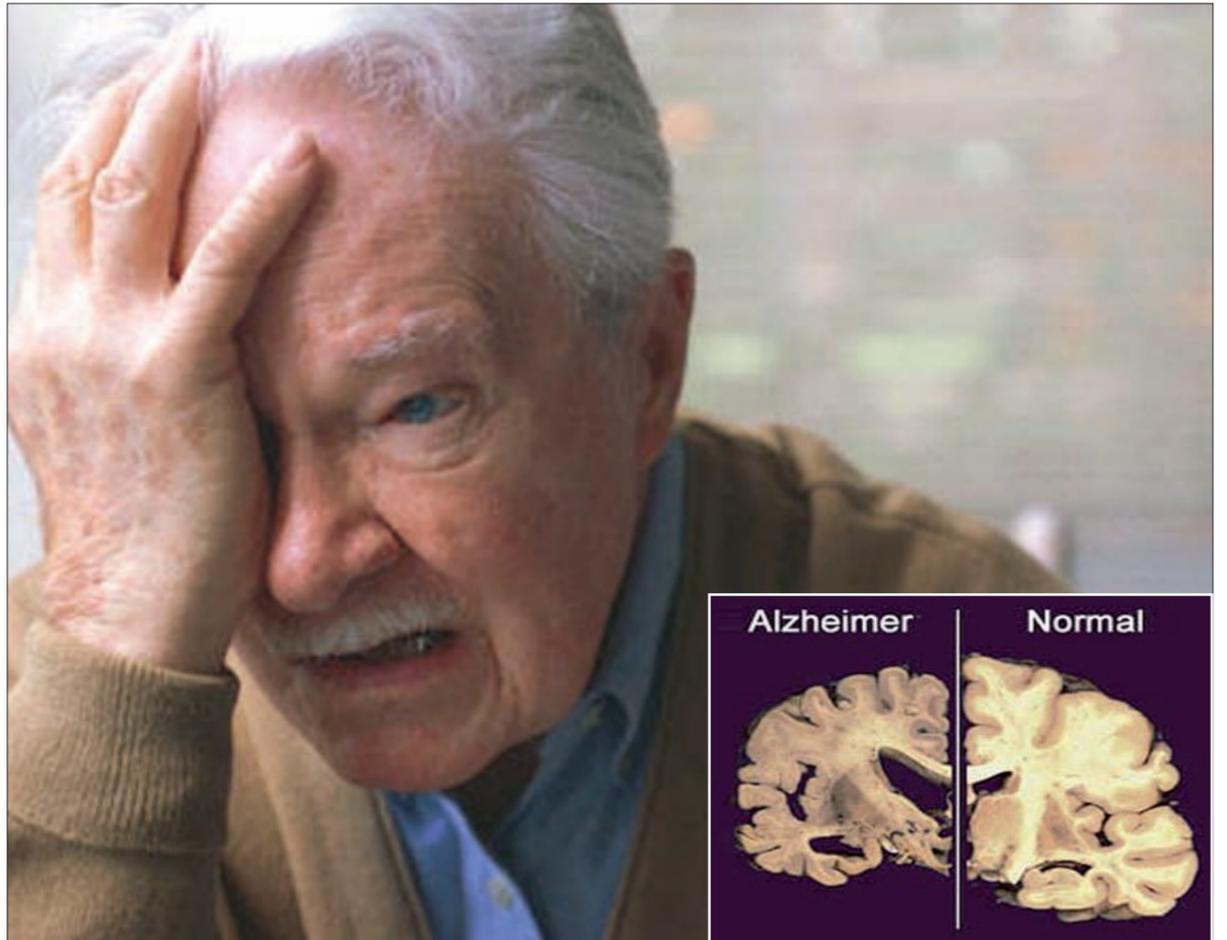
Grigori Efimovitch Raspoutine est un aventurier, mystique et «guérisseur» russe. Il devient un confident de l'impératrice Alexandra, épouse du tsar Nicolas II et acquit une forte influence au sein de la cour impériale russe. Originaire des confins de la Sibérie, c'est un mystique errant, peut-être un starets, titre donné à des mystiques, laïcs ou religieux qu'on venait consulter. Dès l'âge de seize ans, il est sujet à des crises mystiques, suite à la vision d'un ange lumineux apparue dans la campagne. Il se plonge dans la lecture de la Bible, au point d'en devenir un exégète. Il pratique l'ascétisme : parfois il reste trois semaines reclus dans la cave de son père et lorsqu'il en ressort, les paysans vont à son devant pour recueillir ses oracles. Il arrive au printemps 1904 dans la capitale de l'Empire russe, Saint-Petersbourg. Il est recommandé à l'évêque Sergui qui s'inquiétait aussi de la dangereuse crise spirituelle qui minait la Russie. Conquis par Raspoutine, l'évêque le prit sous sa protection et le présenta au patriarche Théophane de Poltava, confesseur de la tsarine Alexandra Fedorovna qui fut séduite par Raspoutine, d'autant plus qu'un ancien prédicateur français, qui lui avait annoncé quelques années auparavant la naissance de son fils Alexis, lui avait annoncé la venue d'un autre grand prédicateur qu'il avait nommé «Notre Ami». Le tsar et la tsarine furent séduits par les dons de guérisseur de cet humble moujik qui semblait aussi avoir celui de prophétie. Sa réputation de guérisseur permit à Raspoutine de se rendre indispensable, et il prit très vite un ascendant considérable sur le couple impérial. Ce dernier se créa alors de plus en plus d'ennemis, en particulier chez les politiques, les militaires et dans le clergé orthodoxe. Une conjuration aboutit à son assassinat dans la nuit de ce jour avant d'être tué de plusieurs balles de pistolets. Son cadavre recouvert dans la neige fut retrouvé le 1er janvier 1917.



TROUBLES DE LA MÉMOIRE

Et si c'était la maladie d'Alzheimer ?

Oublier un code, perdre ses clés, se tromper de couloir de métro, ne pas se rappeler un numéro de téléphone... De tels troubles de la mémoire augmentent naturellement avec l'âge. Ils ne révèlent pas tous pour autant les prémices de la maladie d'Alzheimer. Alors sachez distinguer les vrais troubles de la mémoire, attribuables à une démence et nécessitant une consultation, des simples trous de mémoire bénins.



Mémoire défaillante

Nos facultés intellectuelles déclinent avec l'âge, rien de plus normal. Mais dès que notre mémoire commence à flancher, notre inquiétude grimpe en flèche : nous avons peur de cette maladie d'Alzheimer, annoncée de par sa fréquence et sa progression comme la maladie du siècle. La première chose à faire pour ne pas s'inquiéter inutilement et pour consulter au bon moment est de distinguer les vrais troubles de la mémoire associés à une démence, des simples trous de mémoire anodins.

Trous de mémoire ou maladie d'Alzheimer ?

L'Union fédérale des consommateurs Que choisir, dans son édition santé de mars 2007, propose un tableau comparatif des simples troubles attribuables au vieillissement normal des fonctions intellectuelles et des signes avant-coureurs d'une maladie grave. De quoi rassurer certains et motiver d'autres à en parler à leur médecin, voire à s'orienter vers une consultation mémoire. Distinguez les troubles bénins des signes plus graves

Trous de mémoire bénins : oublier où l'on a posé ses clés. Maladie d'Alzheimer : ranger les objets de la vie courante dans des endroits saugrenus (clés ou sac à main dans le frigo par exemple). Trous de mémoire bénins : oublier un rendez-vous, oublier momentanément quel jour on est. Maladie d'Alzheimer : perdre constamment la notion du temps, ne pas savoir quel jour nous sommes ni le mois. Trous de mémoire bénins : avoir les mots sur la langue sans réussir à les dire. Maladie d'Alzheimer : oublier la façon d'utiliser les mots, comme oublier des mots très courants, utiliser des mots qui n'ont pas de sens dans une phrase...

Trous de mémoire bénins :

-Se tromper en remplissant des documents administratifs comme sa feuille d'impôts par exemple.

Maladie d'Alzheimer :

-Incapacité à remplir des documents administratifs que l'on remplissait classiquement autrefois.

Trous de mémoire bénins :

-Se perdre dans des lieux inconnus.

Maladie d'Alzheimer :

-Se perdre dans des lieux très familiers comme dans sa rue, son quartier.

Trous de mémoire bénins :

-Difficulté à se souvenir d'une information apprise, mais que l'on retrouve à l'aide d'indices.

Maladie d'Alzheimer :

-Impossibilité à se souvenir d'une information apprise, même en présence d'indices.

Trous de mémoire bénins :

-Bonne autonomie.

Maladie d'Alzheimer :

-Perte d'autonomie.

Trous de mémoire bénins : -Caractère stable.

Maladie d'Alzheimer :

-Troubles du caractère, brusques sautes d'humeur.

Trous de mémoire bénins :

-Oublier momentanément, un nom, un visage.

Maladie d'Alzheimer :

-Ne plus reconnaître les gens, même ses proches.

Trous de mémoire bénins :

-Pas de difficulté particulière de jugement ou de la pensée abstraite.

Maladie d'Alzheimer :

-Absence d'opinion propre ou de jugements personnels.

Trous de mémoire bénins :

-Avoir conscience de ses pertes de mémoire.

Maladie d'Alzheimer :

-Nier ses troubles de la mémoire.

En cas de troubles bénins de la mémoire, il faut savoir qu'exercer régulièrement ses fonctions intellectuelles (exercices de mémoire, jeux de type cartes ou mots croisés, activités sociales, manuelles, etc.) permet de ralentir leur progression. De la même façon, si en cas de troubles liés à une démence les pertes de mémoire ne se soignent pas, la baisse des fonctions cognitives peut être ralentie. Pour cela, il est important de consulter précocement, dès les premiers signes...

Dépister les prémices de la maladie d'Alzheimer...

Les personnes qui se plaignent à leur médecin d'avoir

une mauvaise mémoire sont très nombreuses. On estime que 50% des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ne sont pas diagnostiquées et que 70% ne sont pas traitées. Pour aider les médecins à dépister les personnes souffrant d'une démence, il existe un test très simple et rapide à réaliser.

Le test des 5 mots de Dubois

Ce test comprend six étapes :

-Faire lire une liste de 5 mots : musée, limonade, passoire, camion, sauterelle

-Après avoir repris cette liste, demander de désigner : le bâtiment, la boisson, l'ustensile, le véhicule et l'insecte

-Demander de répéter les 5 mots

-S'il manque des mots, donner des indices pour aider à les retrouver (ex-il y avait une boisson

-Renouveler l'épreuve après un test de distraction (ex-un test simple de calcul

-Si la personne ne retrouve pas les mots malgré les indices, il y a de forts risques qu'elle souffre de la maladie d'Alzheimer.

Il existe d'autres tests, qui utilisent les activités de la vie quotidienne pour repérer les problèmes de mémoire et le risque de démence : capacité à utiliser le téléphone, à employer les moyens de transports, à prendre ses médicaments, à gérer son argent.

Diagnostiquer la maladie le plus tôt possible

Il est très important de pouvoir diagnostiquer précocement la maladie d'Alzheimer car les personnes concernées pourront être orientées vers une consultation spécifique avec un spécialiste (IRM cérébrale, tests neuropsychologiques...) qui débouchera, le cas échéant, vers un traitement médicamenteux (anticholinergique) et une prise en charge globale adaptée (orthophoniste, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue) comprenant également une aide sociale (aide à domicile, institution...). L'intérêt du dépistage est également de pouvoir rassurer les personnes indemnes en leur expliquant que leurs troubles de la mémoire sont bénins et non spécifiques

Santé de A à Z

Cuisine

Poulet aux
pommes de terre
rôties

Ingrédients :

4 cuisses de poulet
6 gousses d'ail
1 oignon
2 c. à soupe d'huile
3 c. à soupe de concentré de tomates
1 c. à soupe de jus de citron
500 g de pommes de terre
Persil, thym
Poivre, Cannelle,
Paprika, sel, eau

Préparation :

Dans une cocotte mettre l'oignon râpé, l'ail, les cuisses de poulet bien nettoyés, le thym, les épices, le sel, le jus de citron et l'huile. Couvrir d'eau et laisser cuire au four.

Une fois le poulet cuit, incorporer le concentré de tomate et les pommes de terre coupées en fines rondelles et couvrir à nouveau d'eau.

Laisser cuire les pommes de terre et réduire la sauce.

Vérifier la cuisson des pommes de terre, quand tout est cuit, parsemer de persil haché.

Beignets aux
pommes

Ingrédients :

250 g de farine,
Une pincée de sel,
2 œufs,
2 c. à soupe d'huile,
2 dl de lait (ou moitié lait, moitié eau),
4 pommes
4 c. à soupe de sucre,
4 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger.
Huile pour la friture.

Préparation :

Verser la farine en pluie dans une terrine. Au centre mettre le sel, 1 œuf entier, 1 jaune (réserver le blanc) et l'huile. Mélanger ces éléments et incorporer peu à peu la farine. Verser ensuite le lait progressivement, de façon à obtenir une pâte lisse, sans grumeaux, et assez épaisse. Couvrir et laisser reposer 2 heures. Pendant ce temps, peler et épépiner les pommes, les couper en tranches, les saupoudrer de sucre et les arroser d'eau de fleur d'oranger. Laisser macérer 1 heure. D'autre part, fouetter le blanc d'œuf réservé en neige ferme. Incorporer délicatement le blanc en neige à la pâte. Egoutter les pommes sur un papier absorbant, puis les plonger dans la pâte à frire. Faire glisser doucement les beignets dans l'huile de friture chaude. Les retourner quand ils sont dorés d'un côté, pour qu'ils cuisent uniformément. Egoutter soigneusement et saupoudrer de sucre glace

COIFFURE ET BEAUTÉ

Entretien des cheveux longs

Tendance ou pas, vous avez fait votre choix : vos cheveux longs, vous les aimez longs et vous ne couperez les vôtres pour rien au monde. Un entretien adapté et rigoureux s'impose donc.

Malgré le déferlement de la tendance "coupe au carré", vous avez choisi de garder vos cheveux longs. Un choix qui ne supporte pas la médiocrité. Ce n'est pas parce que vos cheveux sont longs qu'ils se suffisent à eux-mêmes. C'est un investissement en temps et en produits capillaires : il faut en prendre soin et les coiffer !

Cheveux longs : pour qui ?

Les cheveux longs ne vont pas à tout le monde. Ce sont les cheveux épais et bouclés qui supportent le mieux la longueur. S'ils sont raides, mieux vaut qu'ils le soient carrément comme des baguettes et très épais pour avoir de l'allure : rien de pire qu'une longueur et sans volume. Par ailleurs, les cheveux longs sont déconseillés aux visages allongés s'ils sont sans volume parce qu'ils ont tendance à attrister l'allure. Même punition pour les visages très ronds qui n'en sortiront pas amincis.

L'entretien des cheveux longs

Seule condition pour avoir de beaux cheveux longs : les entretenir régulièrement.

Tout d'abord, il faut les laver avec un shampoing adapté : vos cheveux peuvent subir les agressions de la pollution, ce qui les rend gras. A l'inverse, certaines ont des natures de che-

veux très sèches. Enfin celles qui ont recours à des colorations doivent également adapter un shampoing spécifique.

Impossible de faire l'impasse sur le démêlant dans tous les cas et, pour prévenir les fourches, rien de tel qu'un masque une fois par semaine.

Coiffage

Moult produits existent pour sublimer les cheveux longs. A vous de faire votre choix : sérum lissant, révélateur de boucles, spray déposant un léger voile de brillance... Si vous avez décidé de les lisser, munissez-vous d'un bon appareil et surtout ne faites pas l'économie d'une base lissante, type lait, qui les protégera. Pour égayer une coupe longue parfois un peu austère, pensez à adopter la frange ou le dégradé. Enfin avec les cheveux longs, toutes les coiffures sont possibles : du bandeau au chignon sophistiqué en passant par la queue de cheval.

PLANTES POTAGÈRES
L'incontournable ail

Amateurs d'ail, voici un dossier complet sur cette délicieuse plante potagère.

Historique et description

Plante potagère annuelle l'ail est connu depuis l'Antiquité et est l'une des plus anciennes plantes cultivées, soit depuis plus de 5.000 ans. Les Égyptiens donnaient une ration quotidienne d'ail aux esclaves qui construisaient les pyramides, car ils croyaient qu'il augmentait la force et l'endurance. Pour ces mêmes raisons, les athlètes grecs mangeaient de l'ail avant les compétitions, et les soldats en consommait avant d'aller au combat. Au cours des siècles, l'ail se vit attribuer un grand nombre de propriétés thérapeutiques, comme celle d'assurer une protection contre la peste.

Propriétés médicinales de l'ail

Des recherches médicales ont confirmé certaines propriétés médicinales de l'ail. Ainsi, l'ail est connu pour être un antibiotique efficace depuis fort longtemps; on s'en est même

abondamment servi lors de la Première Guerre mondiale. Des recherches médicales ont depuis confirmé qu'il contenait du sulfure d'allyle, un puissant antibiotique. Réputé depuis longtemps pour ses multiples vertus, il est, pour beaucoup, considéré comme une véritable panacée. On le dit notamment diurétique, tonique, antispasmodique, antiarthritique, antiseptique. On s'en sert aussi pour soulager un grand nombre de maux, entre autres bronchites, goutte, hypertension et problèmes digestifs.

Conservation

A la récolte, les tiges de l'ail peuvent être trempées et suspendues dans un endroit aéré; ces tresses décoratives se conserveront plusieurs mois. D'une façon générale, l'ail blanc frais se conserve environ six mois. L'ail n'a pas besoin d'être réfrigéré, d'ailleurs son odeur se transmettrait aux autres aliments.

Utilisation

L'ail peut être consommé comme légume,



mais il est surtout utilisé comme condiment. Il aromatisé un grand nombre d'aliments (vinaigrettes, potages, légumes, viandes, ragoûts, marinades, etc.) On peut se servir des tiges vertes de l'ail frais pour remplacer l'échalote ou la ciboulette.

Afin d'obtenir un maximum de saveur

N'ajouter l'ail qu'en fin de cuisson; pour obtenir une saveur discrète. On doit éviter de frire l'ail jusqu'à ce qu'il brunisse, car cela détruit presque toute la saveur tout en le rendant âcre, âcreté qui se transmet aux autres aliments.

Trucs et astuces

Purifier l'air de la maison



En hiver, vous pouvez chauffer des feuilles de sauge sur vos radiateurs pour purifier l'air et c'est excellent pour les bronches !

Des poêles sans rayures



Avant d'empiler dans le placard vos poêles, glissez quelques feuilles de papier ménage (sopalin) entre celles-ci. Elles resteront neuves et sans rayure plus longtemps.

Fer à vapeur



Remplacez l'eau distillée de votre fer à vapeur par de l'eau de dégivrage de votre réfrigérateur (que vous aurez apurée en la passant dans un filtre à café en papier).

Détartre un fer à vapeur



Mettez dans votre fer du vinaigre à la place de l'eau, faites le chauffer et faites évacuer le vinaigre comme pour repasser. Rincez après pour enlever l'odeur du vinaigre.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr 10h00 : El dars el moufid
10h10 : Djazirat El Hadaya
10h25 : El-Rahil
11h15 : baiatouna sahira
12h00 : Kangoo Juniors
12h30 : EL-Ilm baina yadek Documentaire
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Maouid Zafaf feuilleton
14h45 : Mina El-Malaib JSK-JSMB
17h15 : El-Badhera
18h00 : Journal télévisé
18h20 : Djibal Alpes documentaire
18h45 : Guide Médical
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Qitar El Chaouq El sarie
21h00 : Emission Moudakirat
22h30 : La colline aux adieux Film
23h45 : Djaouhara Tlemcen
00h00 : Journal télévisé



06:00 Combo niños
06:30 Tfo
08:05 Le bien-être en question
08:10 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 Trafic info
12:55 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:20 Reportages
14:35 Un souhait pour Noël
16:10 Coup de foudre pour Noël
17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo

20:00 Journal
20:40 Du côté de chez vous
20:42 Mon pharmacien est formidable
20:44 Courses et paris du jour
20:45 Météo
20:50 Amicalement
23:15 New York
00:00 New York
00:45 Los Angeles
01:35 Los Angeles
02:25 Pour une danse avec moi
04:05 Vie sauvage : Nouvelle terre, nouvelle vie
05:00 Musique
05:25 Reportages



06:15 Freddie : Laquelle aimer des deux ?
06:35 Freddie : La recette du désastre
07:00 Télématin
09:40 Thé ou café
10:25 Côté match
10:50 Planète musique mag
Présentateur : Thomas VDB.
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
13:55 Envoyé spécial, la suite : Bedos côté coulisses, 19 ans après
14:45 Hello Goodbye
15:35 Hercule Poirot : L'aventure de l'appartement bon marché
16:30 Coupe d'Europe : Montpellier Hérault (France)/Glasgow Warriors (Ecosse)
18:50 Mot de passe
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Météo des neiges
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 N'oubliez pas les paroles
22:55 On n'est pas couché
01:55 Météo

02:00 Planète musique mag
02:25 Thé ou café
03:05 Un cas pour deux : Un tuyau percé
04:05 Un cas pour deux : Une haine aveugle
05:05 Dans le secret de l'immobilier



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:40 Samedi Ludo
11:15 Consomag
11:20 Planète gourmande
11:55 Météo
11:59 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Nous nous sommes tant aimés : Alice Sapritch
13:25 Les grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:30 Hôtels de légende, le renouveau
17:10 Un livre un jour
17:15 Expression directe : CFTD
17:25 Personne n'y avait pensé !
17:55 Questions pour un champion
18:30 Avenue de l'Europe : La réduction des dépenses publiques
18:45 Météo des neiges
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier : Sécurité routière : tous responsables
20:35 Saïgon, l'été de nos 20 ans
22:15 Saïgon, l'été de nos 20 ans
23:50 Météo
23:55 Soir 3
00:15 Tout le sport
00:30 Appassionata
00:31 Une journée avec : Laurence Equilbey
01:00 Concert de Noël
01:55 Soir 3
02:15 Vendredi sur un plateau !

04:15 Nous nous sommes tant aimés



06:00 M6 Music
06:20 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:40 Un gars, une fille
11:25 Malcolm : Les funérailles
11:55 Malcolm : Pom Pom Boy
12:25 Malcolm : Le mot de trop
12:55 Malcolm : Le robot-tueur
13:20 Malcolm : Lundimanche
13:50 Météo des neiges
13:55 Météo
14:00 Top tendances
14:45 C'est ma vie : Noël magique
16:05 C'est ma vie
17:30 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:50 N.C.I.S. : Los Angeles : Rocket Man
21:40 N.C.I.S.
22:30 N.C.I.S. : Los Angeles
23:15 N.C.I.S.
00:05 Numb3rs : Le clone
00:55 Numb3rs : Au-delà du réel
01:45 Supernatural
02:30 Météo
02:35 M6 Music
04:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Lamu, l'île aux ânes
20:40 Une vallée des rois en Chine
21:30 Honoré Fragonard
22:25 Police 110
23:55 Metropolis
00:40 Philosophie : Origine
01:10 Tracks
02:05 La faille du diable
03:35 Le pays du froid
04:25 Avec vue sur Vienne



06:00 Gym direct
07:00 Téléachat
09:00 Mon bien-être du week-end
10:10 Morandini ! Week-end
11:20 L'oeil sur le Web
12:30 Les dessous de table de François Simon
12:50 Les dessous de table de François Simon
13:05 A chacun son histoire...
14:45 À chacun son histoire...
16:30 A chacun son histoire... : Ils sont hors normes mais ils assument
18:30 Direct auto
19:40 Les maîtres de l'humour : Les provocateurs
20:40 Amour sous thérapie
22:25 Coup de foudre au Plaza
00:20 Les enfants d'Abraham
01:00 Morandini ! Week-end
02:15 Very Bad Blagues
02:45 L'oeil sur le Web
03:00 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 L'île des vérités, l'hebdo
11:15 Du côté de chez Fran
11:40 Du côté de chez Fran
12:05 Du côté de chez Fran
12:30 Du côté de chez Fran
12:55 Du côté de chez Fran
13:20 Cougar Town : Un drôle de client
13:45 Cougar Town
14:10 Cougar Town : Une relation trop sérieuse
14:45 Tellement vrai
17:15 Bienvenue chez Calet
18:25 Star Academy, 10 ans d'émotion
20:36 Commissaire Cordier
22:24 Commissaire Cordier
00:03 X-Files, aux frontières du réel : Spores
00:55 X-Files
01:43 X-Files
02:29 X-Files
03:14 Drop'In
03:29 La maison du bluff

LA SELECTION DU JOUR



Amicalement

19h50



Réalisateur: Pascal Duchêne.
Avec «Amicalement», Mimie Mathy vous offre une soirée exceptionnelle. Ce show original a été conçu spécialement pour et par Mimie Mathy mêlant à la fois chansons, sketches et humour. Mimie devait préparer un show pour les fêtes de fin d'année. Le souci : elle a complètement oublié ! Dans l'urgence, elle va faire

appel à tous ses amis artistes pour venir l'aider. Et, pour se faire, elle va se servir de tous les moyens existants : sms, appels téléphoniques... Et pourquoi pas un petit claquement de doigts exceptionnel pour faire apparaître un invité qui n'a pas répondu à son appel ?



On n'est pas couché

21h55



Présentateur : Laurent Ruquier.
Réalisateur: Serge Khalfon.
Tous les samedis soir, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueuses, Natacha Polony et Audrey Pulvar



N.C.I.S. : Los Angeles : Rocket Man

19h50



Réalisateur: Dennis Smith.
Avec: Chris O'Donnell (Agent spécial G. Callen), LL Cool J (Agent spécial Sam Hanna), Daniela Ruah (Agent spécial Kensi Blye), Eric Christian Olsen (Marty Deeks), Linda Hunt (Henrietta «Hetty» Lange).

Le cofondateur d'une entreprise spécialisée dans le lancement de satellites est retrouvé mort. Eric Beal, le technicien du N.C.I.S., est le seul à pouvoir livrer son expertise. Il est ainsi envoyé, pour la première fois, en mission d'infiltration. Il est chargé de s'assurer que la technologie secrète utilisée pour lancer des satellites en orbite n'est pas menacée. Pendant ce temps, l'équipe fouille dans le passé de la victime, enquête sur son associé ainsi que sur ses autres relations professionnelles



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

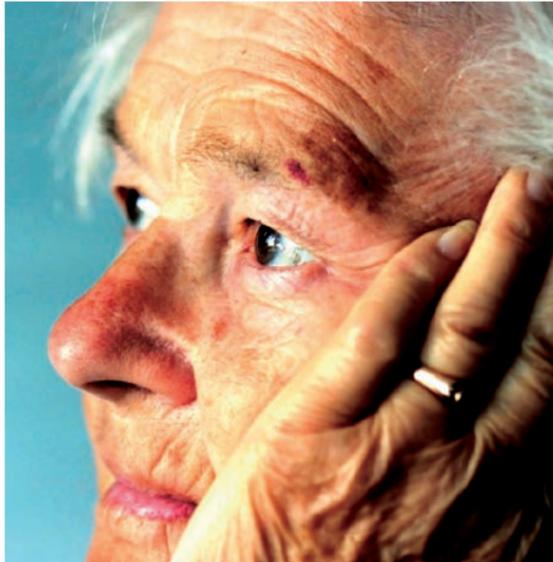
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Choisir entre cancer et vieillissement

On n'a rien sans rien. Les chercheurs ont continué de progresser ces derniers mois sur une protéine que l'on dit capable de prévenir le cancer.

Cette dernière, la p53, est, à l'état naturel, l'une des principales défenses de nos cellules puisqu'une de ses nombreuses fonctions est, justement, de combattre le cancer. Le problème est qu'une trop grande quantité de celle-ci entraîne un vieillissement prématuré...

Car le cancer, c'est une multiplication incontrôlée de cellules malades. Pour combattre le cancer, il suffit donc, en simplifiant, de mettre fin à la division des cellules. Léger problème : mettre fin à la division des cellules, c'est le premier pas vers un vieillissement irréversible.



En obligeant des cellules de souris à produire davantage de protéines p53, Lawrence Donehower et ses collègues du Collège Baylor de médecine, à Houston, se sont aperçus que ces souris développaient beaucoup

moins de tumeurs que les autres. Sauf que, après l'âge d'un an - l'âge mûr, pour une souris - elles se mettaient à vieillir beaucoup plus vite que les autres : elles perdaient du poids et du tonus musculaire, elles développaient des maux de dos, leurs os devenaient plus fragiles et leur peau, plus mince. Leur espérance de vie était de 20% inférieure aux souris "normales" - soit 96 semaines plutôt que 118.

Selon la revue *Nature*, il s'agirait de la première fois que la protéine p53 est directement impliquée dans le vieillissement, mais il y a déjà quelques années que ce lien est soupçonné.

La formation stellaire sous nos yeux

Au commencement était la nuit. Puis, un jour, vinrent les étoiles. Le récit de l'évolution cosmique tel que le dessinent les astronomes rappelle vaguement celui de la Genèse, à ceci près que les savants, à mesure que passent les années, accumulent des preuves de plus en plus pointues. En l'occurrence, cette mystérieuse période qui vit naître les toutes premières étoiles du cosmos, celles dont nous tous sommes les descendants.

Car après le Big Bang d'il y a environ 15 milliards d'années, succéda un Age des ténèbres estimé à environ 100 millions d'années. La gravité poussa des nuages de gaz à s'unir, puis les réactions chimiques finirent par "allumer" les premières étoiles... et la lumière fut.

Or, nous rappelle cette semaine la revue *Science* dans une section spéciale consacrée aux étoiles, les astronomes sont à la recherche des traces laissées par ces étoiles de première génération. Première génération, puisque de la mort de ces premières étoiles dans de gigantesques explosions, naquirent les éléments chimiques qui servirent à la formation

des étoiles de deuxième génération, auxquelles succédèrent les étoiles de 3e génération, dont notre Soleil.

Mais comment alors peut-on distinguer des atomes qui ont fait tout ce tortueux chemin pour arriver jusqu'à nous ? Tout d'abord, par des simulations informatiques de ces nuages de gaz qui se sont effondrés sur eux-mêmes pour donner naissance aux étoiles. Plus précisément, des étoiles géantes, au moins 140 fois plus grosses que notre Soleil, ce qui a provoqué chez eux une mort rapide, et violente.

Et c'est là que ça devient intéressant pour nous. Une mort violente, pour une étoile, cela signifie une explosion ou, en langage d'astronome, une supernova. Qui dit très grosse étoile, dit très grosse supernova. Si une telle explosion s'est produite il y a, par exemple, 12 milliards d'années, celle-ci est donc visible si on parvient à observer une région de l'espace située à 12 milliards d'années-lumière de nous - étrange, mais vrai. Et il se trouve que les télescopes les plus puissants sont désormais capables de voir aussi loin : à de pareilles distances, ils ont observé



des quasars, qui sont des sources explosives de rayons gamma que l'on suppose être associées à des trous noirs situés au centre de galaxies.

Dans les parages de ces quasars, doivent donc résider des ultra-violettes émises par ces fameuses étoiles de première génération. Il faudrait donc demander à ces télescopes de remonter encore un poil plus loin, afin de voir avant la formation de ces galaxies : encore une petite décennie, évaluent les astronomes, et des objets aussi petits qu'une étoile - façon de parler - devraient apparaître au bout des lentilles, même s'ils sont à 10 ou 12 milliards d'années-lumière. Et le rideau se lèvera enfin sur le premier acte de la comédie cosmique...

Archimède Analyses

Le robot intelligent SOINN



Au Japon, des scientifiques ont conçu des robots humanoïdes capables de réfléchir avant d'agir, grâce au programme SOINN. Osamu Hasegawa, professeur agrégé à l'Institut de Technologies de Tokyo et son équipe, ont développé un programme permettant à des robots humanoïdes d'analyser leur environnement, de réfléchir aux problèmes posés et d'agir en conséquence. SOINN pour Self-Organizing Incremental Neural Network (réseau neuronal incrémental auto-organisé) a la capacité de raisonner en quelque sorte à la manière d'un être humain. Ce système lui permet d'accumuler et d'utiliser des connaissances et de déduire la façon dont il doit agir dans différents cas de figure. « La plupart des robots existants sont capables d'exécuter des tâches préprogrammées, mais ils savent peu de choses sur le monde réel où nous, humains, vivons », a indiqué à la presse le professeur Osamu Hasegawa.

« Donc, notre projet consiste à construire un pont entre les robots et le monde réel afin qu'ils se comportent mieux au contact des hommes », a-t-il ajouté.

Le robot intelligent est capable par exemple de vous observer en train de lui apprendre à servir un verre, à la façon de le tenir et d'y verser de l'eau dedans. Il saura ensuite dans diverses circonstances reproduire ces actions de façon autonome, en d'autres lieux, tout en reconnaissant les objets qu'il devra utiliser, posés parmi d'autres objets. SOINN s'adapte au monde qui l'entoure et à son environnement, tout en vérifiant que ses actions soient correctes. Et si le robot se trouve dans une configuration qui le dépasse, il demandera de l'aide pour apprendre davantage et utiliser ses connaissances à d'autres fins si nécessaire, lui impliquant la réflexion de juger ce qui peut être utile de faire suivant la situation donnée.

SOINN est capable de trier les informations utiles et non utiles. Le robot humanoïde peut, à l'instar d'un être humain, faire le tri parmi les informations qu'il perçoit. Il pourra par identifier un objet sous divers angles, reconnaître par exemple un verre peu importe sa forme, il saura que cet objet est un verre, même s'il ne ressemble pas exactement au même verre qu'il a utilisé lors de son apprentissage (dans notre exemple de servir de l'eau dans un verre).

« Le cerveau humain réalise ces performances de façon si naturelle et automatique que nous ne réalisons même pas que nous exécutons un procédé de reconnaissance visuelle ou sonore extrêmement complexe », précise le chercheur.

Skynet ou la Matrice ?

SOINN serait capable de se connecter directement sur Internet, qui représente une base de données infinie et d'apprendre des connaissances qu'il pourra exploiter par la suite. Si par exemple vous souhaitez que le robot vous apporte de la moutarde sur la table pour le repas, il pourrait alors effectuer une requête sur un moteur de recherche sur le web, en demandant des images de pots de moutarde, ce qui lui permettra d'identifier l'objet dans la cuisine.

Les progrès constants en robotique pourraient toutefois poser des problèmes d'ordre éthique, selon Osamu Hasegawa. Il s'agit d'être vigilant quant à leur apprentissage, car avec de tels niveaux d'autonomie et d'intelligence artificielle, la machine pourrait bien un jour se retourner contre l'homme.

Si on peut apprendre à des robots à réaliser des tâches quotidiennes, on pourrait très bien leur apprendre également à faire la guerre dans un futur plus ou moins proche.

Terminator, Matrix ou 2001 l'Odyssée de l'espace... La réalité rattrape souvent la fiction.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MASQUE À GAZ

Inventeur : **John Stenhouse**
Date : **1854** lieu : **Écosse**

Les premiers systèmes de purification d'air n'étaient souvent que des linges humides appliqués sur le visage ou des sacs que l'on enfilait sur la tête. En 1799, Alexander von Humboldt mit au point un tel système pour le travail dans les mines. Des inventions plus poussées virent le jour par la suite. Lewis Haslett mis au point son "protecteur de poumon" (lung protector) en 1849. Il fonctionnait grâce à un mécanisme à deux valves : l'une permettant d'inhaler l'air après qu'il soit passé au travers d'un filtre, et l'autre permettant d'exhaler directement dans l'atmosphère. En 1854, le chimiste écossais John Stenhouse fut l'un des premiers à concevoir un masque qui supprimait les gaz toxiques, grâce à de la poudre de charbon.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h20
Dohr	4335
Asr	15h15
Maghreb	17h335
Icha	19h00

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1446 | Ven. 16 - Sam. 17 décembre 2011

OFFRE D'EMPLOI

Midi Libre recrute correcteur de presse confirmé, pour la brigade de bouclage. Expérience exigée. Se présenter au siège du journal de 14h à 15h.

IL S'ADONNAIT AU TRAFIC DE DROGUE SUR L'AXE MÉTLILI-GHARDAÏA

«Tomaticha» et son acolyte devant la justice

Un dealer notoire et son acolyte ont été mis hors d'état de nuire par les éléments de la Police judiciaire de Métlili, dans la wilaya de Ghardaïa. Cette opération a également permis la saisie d'un kilo de kif traité.



C'est suite à des informations que les enquêteurs ont procédé à des perquisitions dans plusieurs endroits appartenant au dealer, surnommé « Tomaticha » et à son acolyte. La perquisition a permis la découverte de la quantité de kif traité sous forme de plaquettes de 90 grammes, destinées à être écoulées dans la région.

La somme de 275.000 dinars et du matériel devant servir à la coupe et au conditionnement des pla-

quettes de kif ont été également saisis. Les éléments, chargés de l'enquête, soupçonnent également le dealer de blanchiment d'argent d'un réseau de trafiquants de drogue, après avoir découvert un véhicule haut de gamme et des biens immobiliers dans la région lui appartenant, ainsi que ses liens avec des narcotrafiquants d'autres régions du pays. Les mis en cause ont été écroués.

A. B.

ACCIDENT DE LA ROUTE 3 morts et 3 blessés dans un accident à Béjaïa

Deux responsables du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), et le secrétaire de wilaya du bureau de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec), ont péri mercredi dernier dans un accident de la route, survenu à la sortie est de la ville d'El-Kseur, a rapporté l'Agence de presse algérienne. Smail Ali Aouchiche, âgé de

78 ans, Moulsi Mohamed Tahar (72 ans) et Ait-Salamat Abderahmane (56 ans), venaient de la région d'Akhou pour se rendre à Béjaïa afin d'assister aux obsèques de leur frère d'armes et ami, Mouloud Ouardani, premier secrétaire de wilaya de l'ONM, décédé mardi à l'âge de 85 ans. Les trois victimes ont péri dans un carambolage qui a fait également trois blessés. A. B.

VOLS PAR EFFRACTION

Un réseau démantelé à Annaba

Un réseau spécialisé dans les vols par effraction a été récemment démantelé par les services de la Sûreté de wilaya d'Annaba. Cette bande était composée de cinq malfaiteurs, âgés entre 17 et 19 ans, parmi lesquels figure une jeune fille d'ailleurs c'était cette dernière qui avait pour mission de s'introduire dans les habitations pour voler tout ce qui a de la valeur. Les ban-

dit, qui ont été arrêtés par les éléments de la brigade de la 6e Sûreté urbaine, avaient déjà à leur actif le vol d'une quantité de bijoux estimée à 2,8 millions DA dans un domicile à Oued Kobba. Une partie du butin a été récupérée. Présentée devant le procureur de la République, la jeune fille a été placée sous surveillance judiciaire tandis que ses quatre compagnons ont été écroués. A. B.

VOLS, AGRESSIONS ET CAMBRIOLAGES

Plusieurs gangs neutralisés à Béchar

Auteurs de multiples cambriolages de domiciles et établissements commerciaux dans les villes de Kenadza et Abadla, dans la wilaya de Béchar, des associations de malfaiteurs ont été mises hors d'état de nuire, au cours de la semaine



écoulée, par les éléments de la Police judiciaire de la wilaya. La première bande, constituée de trois jeunes, sévissait particulièrement dans la localité de Kenadza, 18 km au sud de la wilaya, où elle a commis des vols d'objets de valeurs historiques, notamment des meubles et mobiliers appartenant à ladite commune. Destinés à être écoulés sur le marché de la brocante, ces objets ont été récupérés par les éléments de la Sûreté de daïra de la même localité. En attendant leur comparution devant la justice, les mis en cause ont été placés en détention préventive. Au cours

de cette même période, trois autres personnes ont été présentées devant la justice pour notamment constitution d'association de malfaiteurs et vols qualifiés, de plusieurs magasins commerciaux au chef-lieu de la daïra d'Abadla. Les mis en cause ont été placés en détention préventive par le magistrat instructeur ainsi que deux autres personnes pour détention et commercialisation de stupéfiants. Cette dernière opération a permis la récupération de 144 grammes de kif traité, sous forme de plaquettes destinées à la commercialisation. A. B.

EXTRACTION ILLICITE DE SABLE

3 camions et 1 tracteur saisis à El Taref

Trois camions à benne et un tracteur, utilisés pour l'extraction illicite de sable, ont été saisis et mis en fourrière par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Taref, durant ces dernières 48 heures. Surpris en flagrant délit au niveau du cordon dunaire situé à proximité de la route nationale 84-A, les propriétaires de ces véhicules, seront incessamment présentés

devant la justice. Notons enfin que ce cordon dunaire, qui s'étire sur plus de 80 km et dont le sable est très recherché pour les chantiers de construction, est soumis à une exploitation effrénée et illicite qui a tendance à le défigurer et porter atteinte à tout l'environnement immédiat ainsi qu'à la nappe phréatique qui alimente en partie la wilaya d'El Tarf en eau potable. A. B.

FINANCEMENT D'UN GROUPE TERRORISTE À BOUMERDÈS

3 ans de prison ferme et 100.000 DA d'amende

Le tribunal criminel près la Cour de Boumerdès a prononcé récemment une peine de 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, contre un individu mis en cause dans une affaire de « financement et ravitaillement d'un groupe terroriste », a rapporté l'APS. Deux autres prévenus, jugés par contumace dans cette même affaire pour « complicité avec un groupe terroriste », ont été acquittés par le même tribunal qui a également décidé de l'application des procédures de non comparution contre 9 autres accusés, en état de fuite, dans cette affaire. Selon les faits rapportés au cours de l'audience, l'affaire remonte au mois de mai dernier, lorsqu'un citoyen de Cap Djinet fut délesté de sa voi-

ture par des éléments terroristes armés, avant que l'un des accusés ne soit arrêté dans un point de contrôle à bord du véhicule. Lors de son interrogatoire, le mis en cause a avoué être en relation avec les éléments de la « seriate » de Cap Djinet, qui l'ont chargé, selon ses dires, de remettre le véhicule volé au groupe terroriste en question. Il a aussi déclaré que l'un des autres accusés dans cette affaire l'avait appelé pour l'informer de vouloir activer dans ledit groupe terroriste. Le représentant du parquet avait requis une peine de 15 années de réclusion ferme contre l'accusé et 10 années de prison par contumace contre les deux autres inculpés, indique-t-on de même source. A. B.